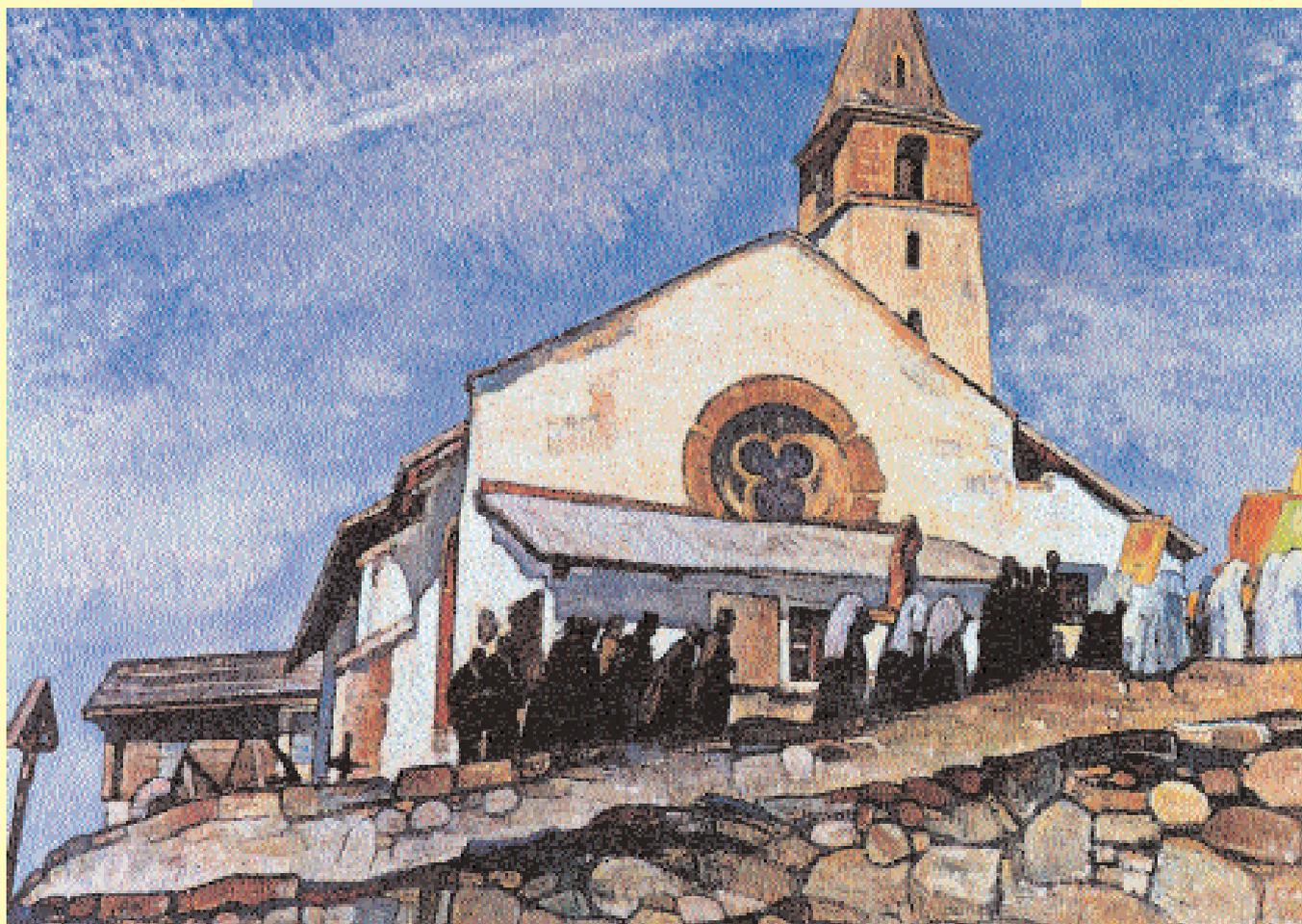


CHALAIS

Infos



Procession, 1925, église de Vercorin
Huile sur toile d'Edouard Vallet

BULLETIN D'INFORMATIONS DU CONSEIL COMMUNAL

N° 14 - MAI 1998

ASSEMBLÉES PRIMAIRES COMMUNALES

L'Assemblée primaire de la Commune de Chalais est convoquée, à la salle polyvalente de Chalais, le

JEUDI 4 JUIN 1998 À 19 H

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du protocole de l'assemblée primaire du 15 décembre 1997
 2. Comptes 1997
 - Présentation
 - Rapport de l'organe de contrôle
 - Approbation
 3. Informations générales sur le plan d'aménagement du territoire et le règlement des constructions
 4. Divers
-

Une deuxième assemblée primaire de la Commune de Chalais est convoquée

LUNDI 15 JUIN 1998 À 19 H

pour approuver le plan d'aménagement local et le règlement des constructions.
Une information particulière sera adressée à tous les ménages pour ces deux objets.

ASSEMBLÉE PRIMAIRE BOURGEOISIALE

L'Assemblée primaire de la Bourgeoisie de Chalais est convoquée, à la **salle polyvalente** de Chalais, le

LUNDI 22 JUIN 1998 À 19 H

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du protocole de l'assemblée primaire du 17 juin 1997
2. Comptes 1997
 - Présentation
 - Rapport de l'organe de contrôle
 - Approbation
3. Présentation du budget 1998
4. Agrégations bourgeoisiales
5. Constitution d'un droit de superficie en faveur du Tennis-Club de Chalais
6. Divers

A l'issue de l'assemblée, une raclette sera servie à tous les participants.

ÉDITORIAL

Et si nous faisons un premier bilan, pour démontrer que vous n'avez pas eu tort...

Lorsqu'un Conseil s'engage, comme nous l'avons fait, sur un programme à moyen terme, souvent la contestation est assez vive pour mettre en doute l'opportunité des réalisations projetées, en arguant que les moyens financiers ne seront pas à la hauteur des espérances souhaitées et que de tels engagements mettront en sérieux péril l'avenir des futures générations.

Sur le moment, les garanties sont difficiles à donner, tant l'avenir est incertain et que de nombreuses données sont variables. Et même lorsque les paramètres paraissent bons, les sceptiques restent toujours sceptiques et en fonction de leur autorité, ils font parfois école.

Nous n'avons pas échappé à ces critiques.

Ceux qui prétendaient que les taux d'intérêt, le chômage, la récession, la très faible croissance devaient nous conduire à une prudence toute de mise sont souvent partis déçus de nos assemblées primaires, nous en convenons bien volontiers, tant nos décisions étaient contraires.

Mais avec le recul, il est heureux que d'autres, qui croyaient que les investissements étaient porteurs d'espoir et qu'un risque calculé valait la peine d'être pris, ont fait confiance à nos projets.

Les comptes de l'exercice 1997 permettent de confronter les deux camps car ils contien-

nent tous les investissements des grands travaux projetés et permettent, par voie de conséquence, de faire un bilan objectif.

A leur lecture, force est de constater que nos prévisions s'avèrent aujourd'hui, parfaitement exactes.

L'endettement est légèrement en dessous des estimations budgétaires liées au programme présenté.

Les charges de fonctionnement n'ont pas aggravé notre capacité d'investissements pour le futur. D'ailleurs, la marge d'autofinancement, à hauteur de 1,7 mio, est là pour vous convaincre.

L'amortissement de notre endettement pourra se réaliser comme prévu, même avec un exercice d'avance.

Dès lors, la confiance que vous avez témoignée, à l'égard des différents conseils qui ont présenté et concrétisé ces projets, cette confiance, nous pouvons vous la rendre pleinement, avec, en plus, un certain sentiment de gratitude au nom des générations à venir qui sauront apprécier nos infrastructures de qualité.

Voyez-vous, quand les investissements d'intérêt public peuvent justifier l'endettement d'une commune et ne pas hypothéquer, d'autre part, les actions des prochaines législatures, grande est la satisfaction d'avoir résisté aux chants des sceptiques.

Dany Perruchoud
président

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

COMMUNE DE CHALAIS

AUTORITÉS COMMUNALES

Président: M. Dany Perruchoud
Bureau 458 28 33
Privé 458 14 01

Vice-présidente: M^{me} Jocelyne Zufferey
Privé 455 25 41

Conseillers: M. John Antille
Privé 458 31 02

M. Roger Siggen
Natel 077/28 08 59
Privé 458 14 58

M. Jean-Bernard Zufferey
Privé 458 47 38

Juge: M. Gérard Devanthery,
Réchy
Privé 458 25 48

Vice-juge: M^{me} Béatrice Rudaz,
Chalais
Privé 458 27 08

*L'Administration
pour vous recevoir...
et pour vous servir*



Administration communale

Adresse: Case postale 22,
3966 Chalais

Tél.: 027/459 11 11

Fax: 027/459 11 00

E.mail: Chalais@bluewin.ch

Heures d'ouverture des bureaux: du lundi au
vendredi de 11 h à 12 h et de 17 h à 18 h

Secrétaire
administratif: M. François Zuber

Secrétaire: M^{me} Hélène Zappellaz

Comptable: M. Claude-Alain Seewer

Apprentie: M^{lle} Virginie Ballestraz

Auxiliaire
(office du chômage): M^{me} Anne-Lyse Cariello

Services communaux

Teneur de cadastre: M. Jean-Paul Main
459 11 30
lundi de 17 h à 18 h
jeudi de 14 h à 18 h

Officier d'état civil: M^{me} Liliane Perruchoud
459 11 40
lundi de 17 h à 19 h

Agent AVS: M. Eric Rudaz
459 11 20
mardi et jeudi
de 19 h à 20 h

Auxiliaire de police: M. Jean-Louis Sirisin
458 36 88

Tribunal de police: M. Jean-Marc Hiroz
458 28 50

Chambre pupillaire: M^{me} Huguette Locher
458 15 46

Service des travaux publics

Chef des travaux: M. Alain Dubuis
458 10 05
Employé: M. Marco Caloz
455 64 23
Auxiliaire,
Service des eaux: M. Yvon Perruchoud
458 28 16

Conciergeries

Centre scolaire de Chalais:
M^{me} Nelly Borcard
458 34 71
Salle polyvalente de Chalais:
M. Yvon Devanthéry
458 22 04
Centre scolaire de Vercorin:
M^{me} Solange Cettou
455 46 20

Maison bourgeoise de Chalais:
M. Serge Antille
458 29 16
Centre administratif de Vercorin:
M^{me} Suzanne Christen
455 01 08

Bibliothèque communale 459 11 50

Responsable: M^{me} Marianne
Grand-Devanthéry
Auxiliaires: M^{me} Lisiane Forclaz
M^{me} Nicole Métrailler
Heures d'ouverture: lundi de 16 h à 18 h
mercredi de 16 h à 20 h
vendredi de 16 h à 18 h
samedi de 14 h à 16 h

Déchetteries communales

Responsable: M. Adolphe Vocat
458 45 92

PLAN DE SCOLARITÉ 1998-1999

Ouverture de l'année scolaire - Lundi 24 août 1998 (matin): primaires: 9 h, enfantines: 9 h 30
Clôture de l'année scolaire - Vendredi 25 juin 1999 (soir)

VACANCES						
Automne	du	vendredi	16	octobre	1998	le soir
	au	lundi	26	octobre	1998	le matin
Immaculée Conception	du	lundi	7	décembre	1998	le soir
	au	mercredi	9	décembre	1998	le matin
Noël	du	mercredi	23	décembre	1998	à midi
	au	jeudi	7	janvier	1999	le matin
Carnaval	du	vendredi	12	février	1999	le soir
	au	lundi	22	février	1999	le matin
St-Joseph	du	jeudi	18	mars	1999	le soir
	au	lundi	22	mars	1999	le matin
Pâques	du	mercredi	31	mars	1999	le soir
	au	lundi	12	avril	1999	le matin
Ascension	du	mercredi	12	mai	1999	à midi
	au	lundi	17	mai	1999	le matin
Pentecôte	du	vendredi	21	mai	1999	le soir
	au	mardi	25	mai	1999	le matin
Fête-Dieu	du	mercredi	2	juin	1999	à midi
	au	lundi	7	juin	1999	le matin

Le mercredi 31 mars 1999, les élèves vont à l'école toute la journée.

Le plan de scolarité pour le Cycle d'orientation de Grône est identique.

ENLÈVEMENT DES ORDURES



Le responsable de la déchetterie:
M. Adolphe Vocat.

Ramassage des ordures ménagères

Toutes les semaines, **les lundis et jeudis**.
(S'il s'agit d'un jour férié, le ramassage sera effectué le lendemain).

Les ordures ménagères doivent être déposées dans des sacs appropriés, attachés solidement, à partir de **20 h**, la veille du ramassage, jusqu'à **6 h 30**, aux emplacements fixés par l'autorité communale.

A **Vercorin et Briey**, les sacs d'ordures, soigneusement attachés, doivent être déposés à l'intérieur des MOLOK.

Ramassage des verres Emplacement des bennes bleues

CHALAIS: Avant l'entrée de la déchetterie de Chalais

RÉCHY: Au sommet du village, vers l'ancienne école

VERCORIN: A l'entrée du village

BRIEY: Au départ de la route de Chippis

Horaires des déchetteries

Dépôt des huiles usées, matériaux encombrants, pneus, frigos, ferraille et déchets végétaux.

	CHALAIS	VERCORIN
Horaire d'été (du 15 mars au 15 novembre)		
Lundi	de 14 h à 17 h	de 10 h à 12 h
Mercredi	de 14 h à 18 h	de 9 h à 12 h
Samedi	de 9 h à 12 h	de 14 h à 17 h
Horaire d'hiver (du 15 novembre au 15 mars)		
Mercredi	de 14 h à 16 h	de 10 h à 12 h
Samedi	de 10 h à 12 h	de 14 h à 16 h

Ramassage des papiers pour 1998

CHALAIS-RÉCHY: **Les mercredis**
4 février - 1^{er} avril - 4 juin - 5 août - 7 octobre - 2 décembre

VERCORIN: **Les mardis**
3 février - 31 mars - 3 juin - 4 août - 6 octobre - 1^{er} décembre

Les journaux, revues et cartons pliés doivent être soigneusement ficelés et déposés, sans emballage, aux emplacements prévus habituellement pour les ordures ménagères.



Un samedi matin,
à la décharge communale.

LES SOCIÉTÉS LOCALES ET LEURS PRÉSIDENTS

Société de Musique «l'Avenir» M. Marc-André ALBASINI, 3966 Chalais 458 40 57	Société des Jeunes M ^{me} Marie-Noëlle MARIN, 3966 Réchy 458 22 69
Chœur mixte «L'Espérance» M. Arthur LANAZ, Les Noyers, 3966 Réchy 458 24 62	Association Pro Lavio M. Arnaldo CORVASCE, 3967 Vercorin 455 82 82
Société de développement «Edelweiss» Chalais M. Alain PERRUCHOUD, Grampraz, 3966 Réchy 458 38 57	Association du Jumelage M. Jean-Louis SIRISIN, 3966 Réchy 458 36 88
Société de Gymnastique M. Freddy DEVANTHÉRY, 3966 Réchy 458 36 80	Association Place Publique, Pro-Info M. Olivier ALBASINI, Rte de Tracuit, 3967 Vercorin 455 85 26
Société de développement de Vercorin M. Charles-Henri ZUBER, 3967 Vercorin 455 40 42	Confrérie de la Chapelle de Réchy M. Gérald ANTILLE, Immeuble Jolimont A, 3966 Réchy 458 18 51
Football-Club Chalais M. André BOURQUIN, Les Flaches, 3966 Réchy 458 27 71	Curling-Club de Vercorin M. Arnaldo CORVASCE, 3967 Vercorin 455 82 82
Ski-Club «Brentaz-Vercorin» M. Jean-Luc BÉTRISEY, 3967 Vercorin 456 15 00	Association Edouard Vallet M. Gabriel MONTANI, 3967 Vercorin 455 54 53
Ski-Club «Chalais-Vercorin» M. Joseph ANZENBERGER, 3966 Réchy 458 23 79	Moulin à Vent M. John DEVANTHÉRY, Immeuble Raiffeisen, 3966 Chalais 458 33 18
Chanson de Vercorin M. Gérald DEVANTHÉRY, Grampraz, 3966 Réchy 458 25 48	Société de Tir «La Cible» M. Marco SIGGEN, 3967 Vercorin 455 39 02
Volley-Ball Club Chalais M. Olivier PERNET, Grampraz, 3966 Réchy 458 18 38	Cors des Alpes de Vercorin M. John DEVANTHÉRY, Immeuble Raiffeisen, 3966 Chalais 458 33 18
Tennis Club Chalais M ^{me} Anne-Lyse ART 3966 Réchy 458 27 64	Club des Quilles M. André PELLAT, 3966 Réchy 458 10 32
Tennis Club Vercorin M. Stéphane CETTOU, 3967 Vercorin 455 46 20	Groupement des Pêcheurs M. Jeannot CALOZ, 3966 Réchy 458 23 89
Amicale des Accordéonistes M. Jacques ZUBER, Les Harroz, 3966 Chalais 458 13 15	Association des Parents M ^{me} Philomène ZUFFEREY, 3966 Chalais 458 47 38
Amicale des Carillonneurs M. Jean PALADINI, rue du Scex 55, 1950 Sion 322 84 25	

ÉVOLUTION DE LA POPULATION

	1986	1988	1990	1992	1994	1996	1997	1998
Chalais	810	840	885	937	944	1031	969	974
Réchy	850	911	963	1018	1164	1166	1181	1170
Briey	18	25	35	61	61	68	76	76
Vercorin	349	345	348	400	434	463	484	492
TOTAL COMMUNE	2027	2121	2231	2416	2603	2728	2710	2712

LE CONSEIL COMMUNAL A DÉCIDÉ:



Bientôt un parc à vélos pour les enfants qui se rendent à l'école.

- de donner son accord à ce que le fonds de promotion économique régional soit affecté pour des actions de promotions touristiques;
- d'accepter le cautionnement de la Commune de Chalais aux éventuels déficits des JO 2006, pour un montant maximal de Fr. 140'000.-;
- d'accepter de reprendre la route privée des Avouinzett à condition qu'elle soit cédée gratuitement par les propriétaires des terrains concernés;
- de prélever une taxe d'utilisation du domaine public et d'exiger une patente de commerce, pour la vente de produits qui se fait sur les places publiques;
- d'admettre de ne point facturer les taxes des services publics dans des habitations inhabitées à la condition que le compteur des Services industriels soit effectivement hors service;
- de refuser l'offre d'une collecte particulière pour les déchets spéciaux, au coût annuel de Fr. 2104.-;
- d'accorder le cautionnement de la Commune pour l'octroi d'un crédit Lim au nouveau restaurant d'altitude du Crêt-du-Midi;
- d'appuyer le comité d'initiative pour lutter de manière biologique contre le ver de la grappe, sur tout le secteur viticole de la commune et d'accepter de gérer administrativement le dossier;
- d'autoriser le transfert de la patente H pour le café restaurant le Margueron à Vercorin à M. Luis Rodrigues et le transfert de la patente G pour la discothèque à M. Yannis Renggli;
- d'accepter les comptes 1997 de la SD de Vercorin bouclant avec une perte de Fr. 6695,75 mais de refuser le budget 1998 qui prévoit une perte de Fr. 41'740.-;
- d'octroyer au HC Anniviers, dans le cadre d'un parrainage, un montant de Fr. 200.- pour tenir compte également de l'utilisation de la patinoire par l'équipe de Réchy, «les Castors de la Rèche»;
- de confier le mandat d'étude des différentes polices d'assurance à un bureau privé avant de prendre la décision de les renouveler;
- d'acquérir une série d'ouvrages édités par les éditions Monographic à Sierre concernant les bisses du Valais et plus particulièrement les bisses de notre commune;
- de se porter acquéreur d'un tableau de Cini évoquant l'ancienne chapelle du Bouillet à Briey;
- de présenter à l'Office Régional de Placement (ORP) un programme d'occupation des chômeurs pour des activités de travaux publics et d'animations touristiques;
- d'accepter de louer le minigolf de Vercorin, à l'année, à M. Kurt Cina, tenancier du restaurant du Téléphérique pour une location de Fr. 3000.-;
- de repourvoir au poste d'auxiliaire de police communale et de procéder à une mise au concours avec un cahier des charges qui prévoit une activité de quelque 500 heures annuellement, soit une moyenne d'1 heure et demie par jour;
- de mettre en concours le poste de responsable du bureau de l'Office du tourisme de même qu'un poste de secrétaire-réceptionniste, d'entente avec le comité de la SD de Vercorin;
- d'abandonner l'organisation de la colonie de Sigeroulaz au mois d'août, faute de participants;

- d'adhérer à l'Association des communes concédantes dont le but est de défendre les intérêts des communes dans le domaine de l'hydroélectricité;
- de refuser de mettre à disposition la salle polyvalente pour l'organisation d'une disco régionale, eu égard aux nuisances que ce genre de manifestations provoquent dans les environs de notre salle de Chalais;
- de faire une enquête auprès des parents pour connaître leur avis sur l'utilisation des vélos par les élèves pour se rendre au centre scolaire de Chalais; (118 parents sont favorables à ce moyen de locomotion, 29 sont opposés et 15 n'ont pas répondu);
- d'aménager un endroit approprié, fort de ce résultat, pour parquer les vélos à proximité du centre scolaire;
- d'approuver le plan scolaire 1998/1999, sur proposition de la Commission scolaire (cf. plan annexé);
- de rembourser les plus-values payées par les propriétaires, dans le cadre de la construction de la route des Zittes à Chalais et des Marais à Vercorin, dans la mesure où les extensions de zone souhaitées par le Conseil ont été refusées par le Service de l'aménagement du territoire;
- de refuser de prendre des actions dans la nouvelle société anonyme Incoming SA dont le but est la promotion des produits

Les moloks devraient remplacer ces containers d'ici la fin de l'année.



Stand de tir: un programme réduit.

touristiques, estimant que de telles activités devaient être soutenues par les bénéficiaires directs;

- de préavisier l'adjudication des travaux de la construction de la halle du triage forestier intercommunal, dont le coût s'élève à Fr. 570'000.-;
- d'approuver le programme des tirs en limitant les tirs d'entraînement aux samedis de l'année de 16 h à 18 h avec quelques tirs obligatoires le dimanche de 9 h à 11 h 30;
- de renouveler un emprunt de Fr. 1'000'000.- auprès du CS au taux de 2,17%;

LE CONSEIL COMMUNAL A PRIS CONNAISSANCE

- de l'offre faite par l'entreprise FORTUNA de mettre gratuitement à disposition de la commune ou de la société du téléphérique un minibus de 9 places, bus financé par des espaces publicitaires;
- de l'accord de l'Office fédéral des questions conjoncturelles d'accorder un bonus à l'investissement, dans le cadre des travaux de rénovation de la maison bourgeoise de Vercorin de Fr. 124'200.-;
- du refus de l'Office fédéral de la police de modifier la signalisation à la sortie autoroutière de Sierre. Le Conseil a interjeté un recours au Département fédéral de justice et police, contre cette décision;
- de la demande par la société Tzararogne SA de prolonger la concession d'exploiter la gravière à Tzararogne, pour une période de 6 à 8 ans;
- de l'octroi par le Département de l'éducation de 3 heures de soutien pédagogique ce qui porte le total à 7 heures pour l'année scolaire 97/98;
- de la démission du directeur de l'OT de Vercorin M. Alexis Tschopp avec effet au 31 mars;
- de la décision du Conseil d'Etat d'admettre le recours de Mme Katharina Zorn qui a considéré que l'utilisation de son écurie à chevaux n'était pas incompatible avec les impératifs de la zone village, dans la mesure où ce bâtiment n'avait jamais changé d'affectation;



Des dépôts sauvages à assainir.



Le bourgeois bûcheron offert par les nouveaux bourgeois de 1980.

- d'un rapport constatant les défauts de la toiture plate de la salle polyvalente de Chalais et de la nécessité d'y remédier dans les meilleurs délais;
- des normes excessivement sévères en matière d'enneigement artificiel et a décidé de réagir auprès du Département des institutions, auteur de cette directive;
- des demandes d'agrégations bourgeoises présentées par les familles
 - Alain Borcard à Chalais,
 - Patrice Daflon à Réchy,
 - Yvan Von Rotz à Réchy,
 - Wladislaw Iwanowski à Chalais,
 - Richard Pont à Chalais,
 - Anibal Marcello Mendez à Chalais,
 - Jean-Michel Salamin,
 - Manuella Dondo,
 - Christian Bovier,
 - Mueller Georges,
 - Claude-Alain Ballestraz à Réchy.

- d'une maquette réduite de l'Envol (sculpture à l'intérieur du rond-point de Chalais), en vue d'en faire un modèle réduit qui pourrait être offert à nos hôtes, à certaines circonstances particulières;
- du projet du règlement communal de la taxe de promotion touristique établi par la commission ad hoc et, après un échange de vues avec les commissaires, a décidé d'accepter le rapport et de le soumettre à l'approbation d'une prochaine assemblée primaire (cf. dossier et message du Conseil communal);
- du projet d'adjonction d'un article constitutionnel concernant la protection de la famille et a apporté sa détermination;
- de la suspension de la méthode d'enseignement «Objectif Grandir» qui d'ailleurs n'était pas appliquée dans nos deux établissements scolaires;
- du refus de la société de la Cible de s'entraîner au stand du Beulet à St-Léonard (cf. décision du Conseil dans dossier en cours);
- du décompte final de la route de Loewatyr dont le coût total des travaux s'est élevé à Fr. 233'911.- pour la route et Fr. 64'330.- pour la réfection des conduites d'eau potable.
- d'un plan des canalisations industrielles dans la zone des Grampraz et a décidé de construire ces équipements avec appel en plus-values des propriétaires concernés;
- de la décision de Mme Véronique Filliez, maîtresse de classes enfantines, d'arrêter l'ensei-



Certains passages de la route de Vercorin devraient être améliorés cet automne.

- gnement à temps régulier;
- de la naissance de Christelle Seewer, fille de Claude-Alain notre comptable communal, en date du 20 février;
- d'octroyer, sous réserve de l'accord de l'assemblée bourgeoise, un droit de superficie à l'Association du tennis club de Chalais sur les surfaces de jeux qui sont actuellement mises à disposition sous forme de contrat de location;
- des comptes de l'exercice 1997 du triage forestier intercommunal dont le bénéfice s'est élevé à Fr. 96'218.-;
- d'une étude réalisée par l'Ecole du tourisme de Sierre sur les degrés de satisfaction de notre accueil et notre offre touristiques.

Nouveaux panneaux indicateurs à Vercorin.



AUTRES ACTIVITÉS

Le Conseil a

- reçu les parlementaires valaisans, à l'occasion de leur traditionnel concours à ski, le 24 janvier;
- rencontré le comité de la SD de Vercorin pour débattre des nouvelles structures de la Société de développement et plus particulièrement de l'Office du tourisme;
- organisé le repas de fin d'année, en présence de tout le personnel communal et le personnel enseignant, avec les autorités communales, selon une tradition bien établie en date du 30 janvier;
- rencontré le Service d'aménagement du territoire pour l'établissement définitif du plan de zone, le 6 février;

La délégation d'Aymavilles avec le président du Conseil régional du val d'Aoste, François Stévenin.



- rencontré une délégation de la société de tir la Cible pour tenter de chercher une solution commune aux problèmes des nuisances occasionnées par le stand de tir actuel (cf. article sous la rubrique des dossiers en cours) le 11 février;
- participé à une rencontre avec l'association Vallet, en présence des membres de la famille de feu Edouard Vallet, le 9 février, en vue de poursuivre l'examen de la construction du musée Vallet à Vercorin;
- participé à l'assemblée constitutive de l'Association des communes concédantes du Valais, le 13 février;
- participé à une séance régionale d'organisation des transports publics de la rive gauche, le 18 février;
- reçu les autorités communales de la commune d'Aymavilles (vallée d'Aoste) cf. dossier en cours;
- participé à la fête de la St-Mathias, le 24 février;
- participé à la promotion des sous-officiers romands qui s'est déroulée à Chalais, le 27 février;
- participé à une séance d'information sur le nouveau mode de financement des hôpitaux, le 6 mars;
- participé à une rencontre avec l'association Vallet, en présence des membres de la famille de feu Edouard Vallet, le 15 février;
- reçu les organes de Tsararogne SA en vue d'analyser le projet de réaménagement de la gravière de Tsararogne, le 12 mars;
- participé, à un cours pour chef des états-majors communaux à Grône, le 27 mars;
- participé à l'assemblée des vétérans du Valais romand de l'ASF, tenue à la salle polyvalente de Vercorin, le 29 mars;
- rencontré les géomètres officiels Guy Zen Ruffinen et Blaise Elzingre pour faire le point sur les travaux de mensuration en cours à Vercorin, le 1 avril (cf. dossier en cours);
- participé à l'assemblée générale de l'Association pour l'étude du droit de retour des installations de forces hydrauliques dans le val d'Anniviers, le 28 mai.

DOSSIERS EN COURS

Stand de tir à Réchy

On connaît les nuisances de notre stand communal. Des expertises ont montré à satisfaction que les taux de tolérance étaient largement atteints. Notre stand fait partie des stands à assainir et cette situation nous interpelle. L'idéal est la régionalisation des stands communaux. Mais voilà, aucune commune ne veut accepter cette régionalisation et le seul stand qui se prête, le stand du Beulet, n'a pas voulu s'ouvrir à la région par la décision des membres de la société de tir d'Uvrier, copropriétaire des installations. Le projet se trouve donc sérieusement freiné sur le plan régional.

Le Conseil communal s'est approché des sociétés de tir de St-Léonard et a obtenu leur accord, pour permettre à nos tireurs, une fois par semaine, de faire leurs tirs d'entraînement.

En conséquence, fort de cette entente, nous avons décidé de n'accorder plus qu'un tir hebdomadaire, le samedi de 16 heures à 18 heures, de même que quelques tirs spéciaux.

D'autre part, un investissement d'entretien sera effectué au stand communal pour diminuer encore les nuisances sonores. Nous espérons que par ces mesures, nous pourrions concilier les intérêts légitimes des tireurs et ceux, tout autant légitimes de notre population.

TIRS OBLIGATOIRES 1998

Les tirs obligatoires auront lieu au stand de Réchy
Dimanche 19 avril 1998 de 9 h à 11 h 30
Samedi 2 mai 1998 de 14 h à 17 h
Samedi 29 août 1998 de 14 h à 17 h (pour les retardataires)

Achat des terrains de feu Gilbert Pernet

Le Conseil a procédé à l'achat de ces terrains, à proximité de la maison bourgeoise, en vue

de créer quelques places de parc à disposition des utilisateurs de cette bâtisse.

Le prix d'achat a été fixé à Fr. 100'000.- pour une surface de 628 m².



La maison Pernet en démolition pour une future place de parc à la maison bourgeoise.

Grâce à la présence de l'armée, en début avril, nous avons pu procéder à la démolition partielle des bâtiments, démolition qui fut achevée par une entreprise locale.

Une étude d'aménagement est en cours, avec peut-être une rectification du parcellaire, avec les voisins et, l'année prochaine, nous procéderons à l'aménagement définitif de cette place.

La mensuration fédérale

La commune de Chalais a été divisée en 3 lots, soit 1 lot à Vercorin, 1 lot à Réchy et 1 lot à Chalais.

Lot de Vercorin

Ce lot a été attribué aux géomètres officiels Blaise Elzingre et Guy Zen Ruffinen.

Actuellement, les travaux de mensuration sont terminés depuis près d'une année. Le plan remanié fait l'objet d'un contrôle auprès du Service cantonal des mensurations cadastrales et devrait au cours de cette année devenir défini-

tif. Sitôt après, la mensuration pourra être mise à l'enquête publique, avant d'être introduite auprès du Registre foncier de Sierre.

Lot de Réchy

Ce lot qui comprend toute la zone à bâtir de Réchy jusqu'à la hauteur des terrains sis à Flaches Cretouilles a été confié au géomètre officiel, M. Roger Warpelin, à la suite d'un appel d'offres. La première phase du relevé parcellaire est terminée et les travaux de mensuration à proprement parler sont en cours. Ils aboutiront dans le courant de l'année au projet de mensuration qui sera transmis au Service cantonal, pour vérification.



La mensuration sous Réchy arrive à son terme.

Lot de Chalais

Nous avons insisté auprès du Service des mensurations pour donner aussi une priorité à ce lot. Les terrains font l'objet de transactions régulières et nous avons remarqué, dans le cadre de la mise à jour du plan d'aménagement du territoire, combien les limites des parcelles étaient peu fiables et sujettes à contestation. Le Service a accepté notre proposition.

Un mandat pour établir le cahier des charges, en vue de l'appel d'offres, a été donné.

Cet appel d'offres a été publié au Bulletin officiel et dans les semaines à venir, le Conseil communal désignera le bureau de géomètre. Les travaux devraient débuter au début de l'année prochaine et suivre la même procédure

que celle définie ci-dessus.

Programme d'occupation des chômeurs

Les nouvelles dispositions fédérales sur le chômage ont modifié la pratique qui laissait autrefois une large appréciation aux communes. Celles-ci étaient en outre responsables du paiement des indemnités de chômage pour les personnes engagées et ensuite, les communes présentaient le décompte à l'OFLAMT en vue d'encaisser les subventions en découplant. D'ailleurs dans les comptes de l'exercice 1996, vous remarquerez des frais de personnel et également des subsides pour le programme d'occupation.

Dès 1997, les communes participent au fonds cantonal pour l'emploi, à raison d'un forfait par habitant qui s'est élevé à Fr. 13.- pour l'année 1997.

Les programmes d'occupation sont présentés à l'association régionale, la COREM.

En cas d'acceptation, ils sont exécutés par les ORP qui nous fournissent la main-d'œuvre nécessaire. Les personnes occupées sont payées directement par l'ORP qui gère administrativement les dossiers autrefois suivis par les communes.

Pour les frais d'encadrement, les communes perçoivent des indemnités forfaitaires qui se sont élevées en 1997 à Fr. 48'000.- pour notre commune.

Cette année, nous avons obtenu quelques programmes d'occupation, soit:

- aménagement du terrain du FC Chalais, avec déplacement de l'entrée principale;
- travaux d'aménagements de la salle Edelweiss de la Société de développement de Chalais;
- entretien du domaine public, notamment les chemins pédestres, les bisces, les forêts et les alpages;
- un programme exceptionnel d'accueil touristique, durant 2 mois, avec l'engagement de 2 «gentils organisateurs» (les GO des clubs med) et deux manœuvres touristiques occupés à l'entretien de certaines installations;
- un programme de certains travaux administratifs très particuliers, rattachés à l'administration communale.

En tout, ce ne sera pas moins de 20 à 30 personnes que nous engagerons pour des périodes



Programme d'occupation des chômeurs à l'entretien des alentours du terrain du FC.

de quelques mois aux fins de mener à bien ces travaux. Il va sans dire que ces programmes sont des programmes d'occupation, intermédiaires, permettant aux candidates et candidats de rester dans le monde du travail.

En aucun cas, ils ne sauraient être interprétés comme des engagements d'auxiliaires communaux. L'opportunité nous étant donnée, nous essayons de trouver des investissements originaux qui ne se feraient pas sans cette main-d'œuvre qui pour la Commune n'occasionne aucun frais supplémentaire.

Soulignons que certains programmes se font en collaboration avec des entreprises communales. Tel est le cas pour les aménagements du FC et de la Société de développement «Edelweiss». Dès lors, nous cherchons à ne point faire concurrence aux entreprises mais au contraire, à susciter par ce biais, de nouveaux travaux qui ne se réaliseraient pas, en d'autres circonstances.

Actuellement la commune de Chalais compte plus de 150 chômeurs dont un 40% à temps complet.

Musée d'Edouard Vallet

Edouard Vallet est né le 12 février 1876 à Genève. Ecolier rebelle, habité par la passion du dessin, il s'enfuit des internats où il fut placé, pour mener de 16 à 19 ans une vie de vagabond, connaissant la faim, les nuits sans toit, la solitude. Devant son obstination à dessiner, la

famille décide d'acquiescer à ses vœux et le fait entrer à l'Ecole des Arts Industriels où il acquiert une solide formation.

En revanche, Vallet apprend tout seul la technique de graveur.

A partir de septembre 1910, Vallet fait du Valais sa résidence habituelle et en 1912 il achète un chalet à Vercorin où il installe son atelier. Toute une série d'eaux-fortes y sont réalisées. En automne 1925, il s'installe à Cressy près de Genève mais il n'oublie pas le Valais et travaille en atelier les esquisses rapportées de Vercorin où il retourne régulièrement.

Vallet meurt à Cressy, le 1 mai 1929 et est enterré au cimetière de Confignon.

Son œuvre est considérable et comporte:

- 113 eaux-fortes
- des xylographies
- des lithographies
- des peintures et gravures.

Hautement appréciées des musées et des collectionneurs suisses-alsémaniques, avant de conquérir le public des cantons romands, les œuvres d'Edouard Vallet constituent l'un de nos trésors nationaux et en qualité de graveur, l'artiste appartient au petit groupe des maîtres de ce pays pour lesquels on ose employer le mot «génie». Ainsi s'exprimait Maurice Jean Petit Matile, rédacteur artistique de la revue romande Vie, Art, Cité.

Une association de siège social à Chalais s'est constituée et a acquis la presque totalité des 113 eaux-fortes. De plus, la famille, forte de cet enthousiasme, a confirmé son accord, à certaines conditions, de faire don à ladite associa-

Surélévation du Centre administratif pour le musée Vallet.





Trois filles, 1914.

tion d'une part importante de l'œuvre de l'artiste. Ainsi est née l'idée d'un musée Edouard Vallet afin de réunir en un seul lieu les œuvres de l'artiste pour les présenter au public sous forme d'exposition permanente et faire de ce lieu un musée dynamique, dédié à l'artiste.

Après des pourparlers avec la famille, un accord de principe a été donné pour créer ce musée à Vercorin et le doter d'œuvres de toute grande importance.

Cette démarche implique toutefois la mise à disposition de locaux appropriés et, compte tenu des donations promises par la famille, il va sans dire que la maison bourgeoise de Vercorin qui avait été retenue initialement ne

peut plus remplir cet ambitieux objectif. Les surfaces sont insuffisantes et les transformations se sont avérées trop importantes et fort coûteuses pour faire de cet endroit un musée de qualité, surtout en fonction des dernières donations promises par la famille.

Avec une certaine prudence, le Conseil communal s'est engagé à examiner ce dossier et un projet de surélever d'un étage le Centre administratif, à l'entrée de Vercorin, est à l'étude. L'idée serait d'offrir à l'association toute la surface du rez-de-chaussée du Centre administratif, de même qu'une partie de cette surélévation et de doter ce musée, à vocation nationale, des surfaces d'exposition appropriées.

L'étude en cours ne porte que sur l'opportunité et la faisabilité du projet. Notre prudence résulte avant tout du financement de cette construction et de la garantie de la couverture des frais de fonctionnement du musée.

En revanche, le Conseil n'est pas opposé à cette réalisation si un apport important de fonds privés pouvait aussi participer au coût des travaux d'investissements qu'on peut raisonnablement chiffrer à 1 million de francs.

Nous attendons le résultat de cet avant-projet, avant de soumettre la décision de principe à l'assentiment de l'assemblée primaire. En cas d'acceptation du principe, le projet sera examiné dans le détail et présenté à nouveau à cette même assemblée primaire qui décidera souverainement de la construction du musée Edouard Vallet à Vercorin.

Remerciements

La Commune avait encouragé, dans le cadre de l'inauguration du complexe scolaire de Vercorin, la Société de développement Edelweiss à présenter un spectacle d'envergure qui aurait eu l'avantage d'associer les sociétés locales. Nous avions promis, si nos vœux pouvaient se concrétiser, de participer au financement du spectacle par un versement d'une subvention forfaitaire de Fr 15'000.-.

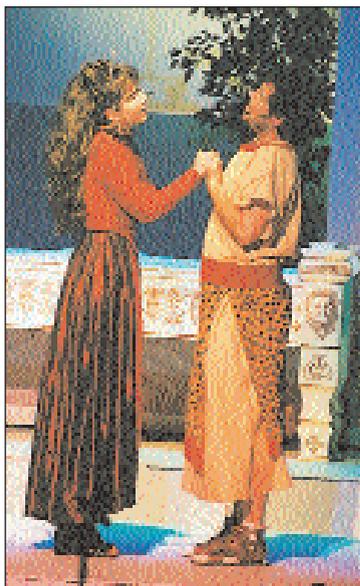
Nous voulions, par cette manière d'inaugurer notre complexe scolaire, d'abord faire preuve d'originalité et d'autre part montrer que notre salle polyvalente avait été conçue aussi et surtout pour des activités extra-scolaires.

Notre espérance du départ s'est bien vite trans-

Jour de fête, 1926.



Ce n'était pas qu'un rêve.



La Belle Hélène.



formée en une réalisation qui a dépassé toutes nos attentes. Nous réitérons nos plus vifs remerciements à toutes les actrices et acteurs de ce succès, aux metteurs en scène, directeurs musicaux, régisseurs et nombreuses femmes et hommes des coulisses.

Merci et félicitations aux sociétés locales qui ont joué le jeu par leur participation active.

Merci et félicitations à la Société de développement Edelweiss qui a pris les risques et qui a eu le souci de mener à bien ce spectacle inoubliable.

Pacte d'amitié avec la Commune D'Aymavilles

Le 20 février, le Conseil communal recevait une délégation de la Commune d'Aymavilles, accompagnée du président régional de la vallée d'Aoste, M. François Stevenin.

Le but est de créer et de renforcer des liens entre nos régions et comme l'offre nous fut adressée, nous avons estimé qu'elle valait la peine qu'on entreprenne des préparatifs qui pourront déboucher plus tard, avec la collaboration de notre société de jumelage, sur des relations plus soutenues.

Aymavilles est une commune de la vallée d'Aoste, située à 6 km à l'ouest de la ville d'Aoste, sur la route du Mont-Blanc. Elle se compose de plusieurs hameaux et compte environ 1800 habitants. Ces hameaux sont entourés de vignobles et au sud de la commune se trouve le grand parc naturel du Gran Paradiso. On dénombre également des stations de ski à proximité de cette commune dont certaines caractéristiques sont fort similaires aux nôtres. De plus, le français est la langue officielle, aux côtés de l'italien et un effort tout particulier est entrepris par les autorités pour conserver le

Après Chalais-France, peut-être Aymavilles.

M. le président François Stevenin.

Les deux Conseils réunis.



français et le promouvoir.
**Subventions communales
à la rénovation des bâtisses**

L'assemblée primaire a accepté massivement le crédit cadre de Fr 300'000.- permettant au Conseil d'encourager la rénovation du patrimoine bâti.

La subvention peut aller jusqu'à 20% de la facture des travaux pour des immeubles situés, dans la zone village et de 10% pour les immeubles hors de la zone village.

Une directive du Conseil a été établie pour définir quels sont les travaux qui sont pris en considération. D'une manière générale, on peut dire tous les travaux extérieurs d'entretien, soit réfections des façades, de la toiture.

Les nouvelles constructions ne bénéficient pas de cette subvention qui encourage le maintien du patrimoine existant.

En fin 1999, cette subvention sera supprimée et nous ne pouvons que vous encourager à profiter de cette aide pour apporter également votre contribution à la relance économique, dans un domaine spécialement frappé par la crise.

Happy birthday to you !

Vos 90 ans



Le Conseil félicite les heureux nonagénaires de l'année 1998, à savoir

Pierre Perruchoud né le 10 mars

Claudia Caloz née le 21 mars

Candide Perruchoud né le 23 mars

Rosalie Main née le 14 septembre

Le jour même, le Conseil communal, accompagné du juge, de la vice-juge et des desservants des paroisses se fait toujours un plaisir de les rencontrer pour leur souhaiter un Joyeux Anniversaire.



La Postale renâtra-t-elle dans son prestigieux appareil d'antan? Les subsides y contribueront-ils?

RAPPORT SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE 1997

Les comptes sont toujours attendus avec intérêt car ils permettent de vérifier nos engagements et par voie de conséquence de confronter les différentes critiques.

Or force est de constater que le résultat de l'exercice 1997 confirme nos prévisions, même les plus optimistes. Jugez plutôt:

Recettes globales:	Fr. 7'580'381,04
Dépenses globales:	Fr. 5'826'462,86
Marge d'autofinancement:	Fr. 1'753'918,18

Ce résultat est très satisfaisant et réjouissant pour l'avenir financier de notre collectivité. Une marge d'autofinancement si élevée permet d'envisager le futur avec beaucoup de sérénité. Dans ce sens, il faut reconnaître qu'on aurait eu excessivement tort de suivre les avis de celles et ceux qui nous prédisaient, après la construction du complexe scolaire de Vercorin et la réalisation de notre programme ambitieux d'investissement, une situation financière fort précaire, mettant en péril la marge d'action des conseils à venir.

Nous avons eu raison et vous n'avez pas eu tort de nous faire confiance.
La page est tournée.

Examen de détail des comptes de l'exercice 1997

Compte de fonctionnement:

Chapitre des recettes:

Les recettes se sont élevées à Fr. 7'580'381,04. Par rapport à l'exercice précédent, on enregistre une augmentation de recettes de Fr. 85'000.-, soit 1,13% de plus que 1996. Les raisons proviennent des deux principaux facteurs suivants:

- les recettes d'impôts sont supérieures, malgré une situation économique encore tendue pour les entreprises;

- les recettes des comptes autofinancés, avec l'augmentation des ménages et l'indexation de ces taxes au coût de la vie;

Chapitre des dépenses:

Le total des dépenses s'élève à Fr. 5'826'462,86. Par rapport à l'exercice 1996, on diminue les dépenses de Fr. 277'000.- ou de 4,54%.

Il est assez rare que les administrations publiques diminuent leurs dépenses, alors que les charges de personnel sont annuellement en progression, que les reports des dépenses du canton sur les communes sont constants et que le coût social est lui aussi en progression de par le fait d'une situation économique difficile.

Regardons de plus près les raisons de cette diminution de dépenses:

- les frais de conciergerie des écoles de Chalais, avec le nouveau contrat et l'emploi d'auxiliaires a permis de réduire les dépenses de Fr. 74'000.- à Fr. 53'000.-;
- les frais d'entretien du bâtiment de l'école qui avaient nécessité la réfection complète du chauffage pour un montant net, part de tiers déduite, de Fr. 41'000.- en 1996, ont pu être économisés;
- les frais de matériel scolaire ont été réduits de Fr. 20'000.-;
- les frais de la paroisse de Chalais ont été réduits de Fr. 20'000.- eu égard à une diminution de frais d'entretien (réfections du parvis);
- la participation du canton au coût des cotisations de caisse-maladie a permis de ramener les participations communales de Fr. 300'000.- à Fr. 240'000.-;
- les frais du déblaiement des neiges se sont élevés à Fr. 69'000.- en 1997 contre Fr. 92'000.- en 1996;
- une diminution des frais de sinistres de Fr. 16'000.-;
- la participation extraordinaire aux travaux de goudronnage de la route cantonale de Réchy, section intérieure du village, de

Fr. 61'000.- en 1996, n'a pas eu à être reportée pour l'exercice 1997, l'Etat ayant pris à sa seule charge, les mêmes frais pour la section de Chalais;

- les taux d'intérêts favorables, sur les dettes à moyen terme, ont permis une économie de Fr. 22'000.-.

Ces économies sur les dépenses ne doivent pas toutefois effacer les augmentations qui sont intervenues par rapport à l'exercice 1996. Elles proviennent:

- d'une augmentation des charges de personnel de bureau et des charges sociales (+ Fr. 27'000.-);
- d'une participation à des écoles spécialisées, pour des enfants en difficulté, augmentée de Fr. 26'000.-;
- de Fr. 19'000.- de plus pour le compte de la santé (hôpitaux et frais dentaires);
- de Fr. 57'000.- pour l'entretien du réseau routier;
- d'une augmentation des coûts du traitement des ordures à l'UTO de Fr. 37'000.-.

Dans l'ensemble et par rapport à l'exercice 1996, les recettes ont diminué comme relevé ci-dessus de quelque Fr. 180'000.-.

La marge d'autofinancement:

A cette diminution de dépenses correspond une marge d'autofinancement améliorée par rapport à l'exercice 1996, marge d'autofinancement qui atteint le chiffre record de **Fr. 1'753'918,18.**

Jamais, nous n'avons présenté des comptes avec une marge d'autofinancement si élevée.

Le chapitre de l'endettement

Au 31 décembre 1996, les dettes communales s'élevaient à **Fr. 18'947'611.-**
Qu'en est-il au 31.12.1997?

Pour définir la dette de la Commune, il y a lieu de prendre en considération les actifs suivants:

ACTIFS

Disponibilités	Fr.	190'758,61
Créances	Fr.	1'737'558,90
Prêt au TC Vercorin	Fr.	18'000,00
Prêt au Téléphérique	Fr.	500'000,00
Zamplans-Crétilons	Fr.	72'900,85
Actifs transitoires	Fr.	785'127,30
TOTAL	Fr.	3'304'345,66

PASSIF

Dettes à court terme	Fr.	2'881'672,30
Dettes moyen et long terme	Fr.	18'492'061,00
Crédits LIM	Fr.	1'272'100,00
Bénéfices Cures	Fr.	356'318,20
Passifs transitoires	Fr.	980'200,85
TOTAL	Fr.	23'982'352,35

ENDETTEMENT NET AU 31.12.1997

Fr. 20'678'006,69

Dans ce montant, n'est pas comprise la subvention cantonale pour la construction du complexe scolaire de Vercorin de quelque Fr. 1'800'000.- qui devrait être versée selon les disponibilités financières de l'Etat mais au plus tard dans les 3 ans, au maximum. L'encaissement de cette somme réduira d'autant l'endettement de la Commune.

Par rapport à nos prévisions, nous devons constater que nous sommes en dessous du plan financier que nous nous étions fixés. Nous avons écrit que la dette, après la construction de l'école de Vercorin et de la salle de gymnastique atteindrait son plus haut point de 21 millions.

à la fin 1998 pour décroître dès 1999. Les bâtiments terminés au 31.12.1997, la marge 1998 servira déjà à réduire cette dette.

Cela tient à des taux d'intérêts intéressants, à la maîtrise des dépenses de fonctionnement et à une évolution très favorable des recettes d'impôts.

Les prochains exercices confirmeront ces bons résultats et permettront de ramener la dette, en début de prochaine législature, à la hauteur promise de **Fr 18 mios**,

soit avec une année d'avance,

soit au terme fixé, mais en ce moment-là, en consacrant l'exercice 1999, à une nouvelle politique d'investissements.

L'assemblée primaire décidera souverainement.

Compte des investissements

En 1997, nous avons dépensé Fr 4'124'230.50, pour des recettes de Fr 321'724.05 soit un investissement net de 3,803 mios.

La grosse facture d'investissement provient de la fin du complexe scolaire de Vercorin, pour une somme de 2,6 mios. A part quelques factures pour des petits travaux de finition, on peut considérer qu'avec l'exercice 1997, on boucle de manière définitive le décompte qui vous sera présenté, dans un prochain bulletin d'infos. Mais nous pouvons déjà vous rassurer, les devis ont été tenus. Le coût des travaux respecte les crédits cadres que vous nous avez

accordés et il n'y a aucun dépassement de devis, au contraire, la conjoncture favorable pour les appels d'offres nous a permis de rester en dessous des devis présentés.

A part ce gros poste, signalons:

- la construction de la route de Loewatir à Briey pour un montant de Fr. 298'000.-
- la réfection de la route du téléphérique à Vercorin, Fr. 128'000.-
- l'achat de terrains (avec les terrains de feu Gilbert Pernet) pour une somme de Fr. 135'000.-
- la réfection de l'entrée de Vercorin et de son carrefour, Fr. 187'000.-
- l'assainissement des forêts de la Sapina et du Ban, Fr. 36'000.-
- les frais de modifications de la station de traitement d'eau des Planards, Fr. 80'000.-
- l'investissement en éclairage public, Fr. 50'000.-.

Quant aux recettes de Fr. 321'000.-, elles comprennent les participations de tiers, comme:

- les participations de plus-values pour la route de Loewatyr de Fr. 145'000.-
- les subsides encaissés de l'assainissement de la Sapina de Fr. 35'000.-
- la vente des places de parc, au parking de Vercorin de Fr. 95'000.-
- et l'encaissement des taxes d'eau et d'égouts de Fr. 45'000.-.

ÉVOLUTION EN CHIFFRES DES RECETTES (R), DES DÉPENSES (D), DE LA MARGE D'AUTOFINANCEMENT (MA) ET DE L'ENDETTEMENT (E) DE LA COMMUNE DE CHALAIS

	1985	1986	1987	1988	1989
R	4.504.468	4.581.681	4.158.674	4.346.299	4.987.005
D	3.314.334	3.515.882	3.380.463	3.550.264	3.626.832
MA	1.190.134	1.065.799	778.211	796.035	1.360.173
E	8.724.000	8.645.000	9.277.000	9.964.500	10.633.239
	1990	1991	1992	1993	1994
R	5.211.150	5.865.414	6.397.069	6.594.376	6.858.71
D	4.327.778	4.903.385	5.298.058	5.568.945	5.474.755
MA	883.372	962.029	1.099.011	1.025.431	1.383.962
E	12.451.570	13.037.049	15.498.790	15.684.488	15.932.77
	1995	1996	1997		
R	7.320.183	7.516.551	7.580.381		
D	5.796.971	6.125.185	5.826.463		
MA	1.523.211	1.391.366	1.753.918		
E	16.340.414	18.947.611	20.678.006		

CONCLUSIONS

Les comptes sont satisfaisants, malgré une situation économique qui tarde à reprendre. On peut remarquer, en faisant une analyse un peu plus pointue des comptes, que les revenus des entreprises ont fortement diminué, que l'encaissement de l'impôt prélevé à la source est aussi en diminution.

Les dossiers d'autorisation de construire ne sont plus de qualité et la construction d'immeubles à logements multiples est inexistante. Parallèlement, l'épargne augmente et la preuve est démontrée qu'une certaine peur s'est installée. Même notre

subvention d'encouragement aux anciennes bâtisses a de la peine à trouver preneur.

Il faut inverser cette tendance. L'avenir, nous le forçons aujourd'hui. Ayez confiance comme nous avons essayé de vous convaincre de nous faire confiance dans une politique d'investissements qui portera ses fruits, à très court terme et de manière encore plus sensible qu'actuellement déjà.

C'est dans ces sentiments de confiance en l'avenir que le Conseil vous propose d'accepter les comptes de l'exercice 1997.

TABLEAU COMPARATIF DES FINANCES COMMUNALES

Nous publions ci-après une analyse financière de l'année 1995 (dernières données de l'Office cantonal de la statistique et des finances communales).

Cette analyse comparative vous permettra de vérifier la situation de notre Commune au regard des communes du district.

	Dette nette par habitant	Marge d' autof. habitant	Marge/ Recettes %	Revenus par habitant	Frais de personnel habitant
Ayer	12'301	961	15.14	6345	574
Chalais	6592	594	21.92	2713	409
Chandolin	49'352	1715	13.05	13144	2109
Chermignon	6943	612	16.51	3708	644
Chippis	3172	154	7.81	1979	331
Grimentz	17'403	639	12.23	5224	1107
Grône	4888	555	21.67	2563	503
Ícogne	2822	951	16.88	5633	1346
Lens	6891	308	7.75	3977	688
Miège	5057	472	23.40	2020	422
Mollens	6508	644	16.31	3952	788
Montana	7295	521	11.38	4583	849
Randogne	3188	552	17.59	3139	452
Sierre	4006	672	15.05	4465	830
St-Jean	5197	1047	20.67	5064	656
St-Léonard	4331	521	21.37	2440	529
St-Luc	16'487	468	7.45	6285	744
Venthône	3781	919	27.61	3330	515
Veyras	5525	468	18.84	2484	419
Vissoie	5278	662	23.70	2796	321

LA BOURGEOISIE EN CHIFFRES

Les comptes 1997 de la Bourgeoisie de Chalais appellent les commentaires suivants:

Au chapitre des **recettes**, les postes suivants sont à mettre en exergue:

- recettes des locations des terrains industriels
Fr. 74'295,15
- location de la colonie de Sigeroulaz
Fr. 23'143,00
- vente du bois Fr. 87'317,05.
Une partie du bois coupé lors de l'entretien des forêts 1996 a pu être vendu cette année, c'est pourquoi ce poste accuse une augmentation de Fr. 55'000.-
- agrégations bourgeoises Fr. 7'650,00
- Revalorisation de terrains expropriés
Fr. 11'615,00.
Pour la construction de la sortie d'autoroute de Sierre-ouest, une surface de 101 m² a été expropriée au prix de Fr. 125.- le m². Comme celle-ci figurait dans la comptabilité à sa valeur cadastrale de Fr. 10.- le m², la plus-value de Fr. 115.- par m² vient augmenter les recettes de l'exercice.

Au chapitre des **dépenses**, relevons:

- intérêts des dettes Fr. 57'631,05.
La diminution de Fr. 25'000.- par rapport à 1996 est due aux subsides touchés en 1997 qui ont servi à diminuer les dettes bancaires.
- Entretien et surveillance des forêts
Fr. 220,00.
Tous les travaux d'entretien de l'année ont été réalisés dans le cadre des projets Combache et Evouettes, le compte «entretien ordinaire» est donc réduit de Fr. 25'000.- par rapport à l'exercice précédent.
- frais de conciergerie, maison de Chalais
Fr. 6'101,05
- charges de la maison bourgeoise
Fr. 7'564,10.

Les recettes s'élèvent finalement à Fr. 218'519,05 pour des dépenses de Fr. 102'316,70 ce qui laisse apparaître une marge d'autofinancement de

Fr. 116'202,35

Cette marge peu courante nous a permis des amortissements comptables pour un total de Fr. 111'480.-.

Dans les **investissements**, les mesures sylvicoles dans la région de Combache et des Evouettes sont toujours en cours, à savoir:

- mesures sylvicoles du Bouillet-Combache
Fr. 628'907,05
- mesures sylvicoles des Evouettes
Fr. 248'839,75.

A ces dépenses d'investissements, il y a lieu de relever les subventions pour ces travaux, soit:

- mesures sylvicoles du Bouillet-Combache
Fr. 586'656,40
- mesures sylvicoles des Evouettes
Fr. 217'730,30.

Quant à la dette nette de la Bourgeoisie, elle s'élève au 31.12.1997 à

Fr. 817'652,20

en diminution de Fr. 40'852,25 par rapport à l'exercice 1996.

Le **budget de l'exercice 1998** est un budget ordinaire, sans surprise, sauf à dire que nous ne pouvons plus compter sur les loyers de la maison bourgeoise de Vercorin qui, jusqu'à septembre 1997, étaient affectés en locaux scolaires, pour deux étages.

Notre souci est de trouver une affectation pour ces locaux et des réflexions sont en cours pour redonner à cette maison un caractère d'intérêt public.

Les investissements sont réduits aux seules mesures sylvicoles.

La maison bourgeoise: un lieu de rencontre.



BOURGEOISIE DE CHALAIS		COMPTES 1996	BUDGET 1997	COMPTES 1997	BUDGET 1998
CHARGES DE PERSONNEL					
3000	CONCIERGERIE MAISON BOURGEOISIALE	6'221.95	6'000.00	6'101.05	6'000.00
3010	OFFICIER D'ÉTAT-CIVIL	3'470.10	3'500.00	3'525.85	3'500.00
3030	CHARGES SOCIALES	1'236.80	1'500.00	1'182.05	1'500.00
		10'928.85	11'000.00	10'808.95	11'000.00
BIENS ET SERVICES					
3140	CHARGES DES IMMEUBLES	961.95	1'000.00	1'894.10	1'500.00
3141	CHARGES MAISON BOURG. DE CHALAIS	5'931.30	6'000.00	7'564.10	6'000.00
3142	CHARGES MAISON BOURG. DE VERCORIN	3'348.55	3'000.00	3'156.15	3'000.00
3150	CHARGES COLONIE DE SIGEROU LAZ	5'065.15	5'000.00	8'936.85	7'500.00
3160	ENTRETIEN ET SURV. DES FORÊTS	25'971.25	10'000.00	220.00	5'000.00
3170	RÉCEPTIONS	168.70	500.00	1'323.30	500.00
3175	VINIFICATION	2'568.00	2'600.00	2'568.00	2'600.00
3180	COMPTABILITÉ ET FRAIS ADMINISTRATIFS	5'639.00	5'650.00	5'442.00	5'650.00
3190	IMPÔTS ET COTISATIONS	2'740.55	2'000.00	2'772.20	2'700.00
		52'394.45	35'750.00	33'876.70	34'450.00
INTÉRÊTS PASSIFS					
3210	INTÉRÊT DES DETTES	82'077.60	60'000.00	57'631.05	60'000.00
TOTAL DES DÉPENSES		145'400.90	106'750.00	102'316.70	105'450.00
REVENU DES BIENS					
4230	DROITS DE SUPERFICIE ET LOCATIONS	73'779.25	64'000.00	74'295.15	62'600.00
4231	LOC. MAISON BOURGEOISIALE CHALAIS	1'300.00	1'000.00	3'100.00	1'000.00
4233	LOCATION COLONIE DE SIGEROU LAZ	17'634.50	17'000.00	23'143.00	21'000.00
4240	REVAL. DE BIENS EXPROPRIÉS			11'615.00	
		92'713.75	82'000.00	112'153.15	84'600.00
CONTRIBUTIONS					
4310	AGRÉGATION DES NOUVEAUX BOURGEOIS	3'500.00	3'500.00	7'650.00	8'800.00
4350	VENTE DU BOIS	31'989.45	60'000.00	87'317.05	60'000.00
4351	VENTE DE VIN	5'200.00	5'200.00	5'142.85	5'200.00
4520	PART COMMUNALE GARDE-FORESTIER	8'160.00	8'000.00	6'256.00	8'000.00
		48'849.45	76'700.00	106'365.90	82'000.00
TOTAL DES RECETTES		141'563.20	158'700.00	218'519.05	166'600.00
MARGE D'AUTOFINANCEMENT			51'950.00	116'202.35	61'150.00
INSUFFISANCE DE FINANCEMENT			-3'837.70		
3300	AMORTISSEMENTS COMPTABLES	46'963.15	50'000.00	111'480.10	60'000.00
BÉNÉFICE DE L'EXERCICE			1'950.00	4'722.25	1'150.00
PERTE DE L'EXERCICE			-50'800.85		
INVESTISSEMENTS PROPRES					
5010	«MESURES SYLVICOLES «COMBACHE»	292'898.10	525'000.00	628'907.05	100'000.00
5011	«MESURES SYLVICOLES «LES ÉVOUETTES»	55'148.30	325'000.00	248'839.75	180'000.00
		348'046.40	850'000.00	877'746.80	280'000.00
SUBVENTIONS ACQUISES					
6600	BOUILLET-COMBACHE	250'614.35	467'250.00	586'656.40	89'000.00
6601	LES ÉVOUETTES	80'468.90	319'500.00	217'730.30	162'000.00
		331'083.25	786'750.00	804'386.70	251'000.00
INVESTISSEMENTS NETS		16'963.15	63'250.00	73'360.10	29'000.00

BOURGEOISIE DE CHALAIS

BILAN AU 31 DECEMBRE

ACTIF	1996	1997
DISPONIBLE ET COURT TERME		
1010 CHÈQUES POSTAUX	1'433.80	376.05
1090 ACTIFS TRANSITOIRES	1'057'333.25	630'230.30
1130 DÉBITEURS	37'283.85	25'833.80
	1'096'050.90	656'440.15
PLACEMENTS ET INVESTISSEMENTS		
1210 TITRES	1.00	1.00
1211 ASSOCIATION FORESTIÈRE - PART SOCIALE	0.00	3'000.00
1230 TERRAINS	96'320.00	95'310.00
1231 ALPAGES ET PÂTURAGES	500'000.00	500'000.00
1232 FORÊTS	2'065'000.00	2'065'000.00
1233 MAISON BOURGEOISIALE DE CHALAIS	530'000.00	510'000.00
1234 MAISON BOURGEOISIALE DE VERCORIN	128'120.00	110'000.00
1235 BÂTIMENTS DE SIGEROU LAZ	380'000.00	360'000.00
1250 MOBILIER	1.00	1.00
1240 DÉVESTITURES ET MESURES FORESTIÈRES	50'000.00	70'000.00
	3'749'442.00	3'713'312.00
TOTAL DE L'ACTIF	4'845'492.90	4'369'752.15
PASSIF		
DETTE À COURT TERME		
2020 BANQUE RAIFFEISEN	595'675.00	193'169.00
2021 SBS H5-166'555.0 PRÊT	245'925.80	245'206.05
2090 PASSIFS TRANSITOIRES ET CRÉANCIERS	203'759.55	161'879.30
	1'045'360.35	600'254.35
DETTE À LONG TERME		
2200 PRÊT FIXE SBS	800'000.00	800'000.00
2210 BCV 7.254-0 - COLONIE SIGEROU LAZ 85	68'635.00	46'798.00
2400 CRÉDITS D'INVESTISSEMENTS (BAN)	40'560.00	27'040.00
	909'195.00	873'838.00
PROVISIONS		
2500 PROVISION DE RÉADAPTATION	2'587'665.00	2'587'665.00
FORTUNE		
FORTUNE NETTE AU 1 ^{er} JANVIER	354'073.40	303'272.55
VARIATION DE FORTUNE (RÉSULTAT)	-50'800.85	4'722.25
	303'272.55	307'994.80
TOTAL DU PASSIF	4'845'492.90	4'369'752.15

COMMUNE DE CHALAIS		COMPTES 1996		BUDGET 1997		COMPTES 1997	
01	Administration générale	Dépenses Fr.	Recettes Fr.	Dépenses Fr.	Recettes Fr.	Dépenses Fr.	Recettes Fr.
01.300.00	Indemnités des autorités	70 423,75		70 200,00		70 423,75	
01.300.30	Bureau de vote, élections	4 237,50		3 600,00		2 760,00	
01.300.50	Commissions communales	16 850,15		20 000,00		17 746,95	
01.301.00	Personnel du bureau communal	225 724,10		228 000,00		241 358,15	
01.303.00	Charges sociales	46 229,10		50 000,00		57 411,25	
01.310.00	Fournitures de bureau et mobilier	36 464,84		40 000,00		38 574,30	
01.311.00	Achat de vignettes et cartes d'identités	3 694,60				4 383,65	
01.317.00	Représentations et réceptions	32 619,70		25 000,00		31 303,15	
01.317.01	Réception du président du Grand Conseil					95 019,45	
01.318.00	Information communale	4 183,10		13 000,00		10 957,55	
01.318.10	Contrôle de la comptabilité	3 195,00		3 000,00		3 760,00	
01.318.20	Ordinateurs et programmes	9 975,55		12 000,00		11 841,50	
01.318.30	Frais d'encaissement	1 573,55		6 000,00		12 013,00	
01.318.40	Frais juridiques	2 662,70		1 000,00		1 092,15	
01.318.50	Frais de port et CCP	28 303,55		32 000,00		32 991,55	
01.318.60	Frais de téléphones	10 940,15		12 000,00		13 250,70	
01.318.70	Assurance RC communale	19 990,20		13 800,00		11 633,50	
01.350.00	Location des biens de la Bourgeoisie	15 000,00		15 000,00		15 000,00	
01.431.00	Emoluments administratifs		11 936,50		9 000,00		13 089,25
01.436.00	Indemnités journalières remboursées (APG/LAA)		1 747,65		850,00		1 725,10
01.452.00	Administration de la Bourgeoisie		5 000,00		5 000,00		5 000,00
01.453.00	Administration du Télé. Chalais-Vercorin SA		16 288,60		15 000,00		10 907,35
01.454.00	Administration de la Fondation Antille		10 000,00		12 000,00		11 575,00
01.490.00	Frais de personnel imputés		35 300,00		34 000,00		35 000,00
01	Administration générale	532 067,54	80 272,75	544 600,00	75 850,00	671 520,60	77 296,70
			451 794,79		468 750,00		594 223,90
COMMUNE DE CHALAIS		COMPTES 1996		BUDGET 1997		COMPTES 1997	
02	Sécurité publique	Dépenses Fr.	Recettes Fr.	Dépenses Fr.	Recettes Fr.	Dépenses Fr.	Recettes Fr.
02.301.00	Police communale	12 042,10		8 000,00		4 235,25	
02.301.10	Teneur de cadastre et aides	11 355,90		20 000,00		16 276,70	
02.301.20	Officier d'état Civil	12 015,45		9 500,00		5 467,45	
02.301.30	Soins des sapeurs pompiers	11 400,00		11 500,00		14 300,00	
02.301.40	Administration de la protection civile	8 230,60		6 000,00		8 461,50	
02.303.00	Charges sociales	4 144,80		6 500,00		6 160,80	
02.310.00	Mensurations fédérales frais de géomètre	6 826,10		7 000,00		6 651,95	
02.311.00	Frais de police	1 728,80		500,00		1 144,00	
02.312.00	Charges des abris PCi	9 955,20		15 700,00		8 253,80	
02.312.10	Instruction et frais PCi	6 473,95		4 000,00		4 503,10	
02.312.20	Matériel + équipement PCi	1 066,00		2 800,00		590,30	
02.314.00	FEU - instruction et frais d'entretien	3 664,50		4 000,00		5 913,95	
02.314.10	FEU - Sécurité et sinistres	16 940,95		5 000,00		258,55	
02.314.20	FEU - Assurance des sapeurs	597,20		700,00		579,20	
02.314.30	FEU - matériel et équipement	11 613,45		18 100,00		17 627,70	
02.314.40	FEU - cours cantonaux	4 326,00		3 600,00		2 743,50	
02.315.00	Entretien des parcomètres de Vercorin	911,00				2 654,85	
02.318.70	Contrôle poids et mesures	84,00		200,00		170,00	
02.319.00	Permis pour étrangers	7 657,60		9 000,00		9 445,00	
02.343.00	Alimentation du fonds de l'hôtellerie			4 000,00		4 321,80	
02.351.00	Police cantonale						
02.352.00	Police municipale de Sierre	16 607,35		22 000,00		23 012,25	
02.352.10	Centre Secours Incendie de Sierre	3 646,50		3 400,00		3 709,15	
02.353.00	Bourgeoisie de Chalais part. garde forestier	8 160,00		10 000,00		9 712,00	
02.354.00	Colonne de Secours de Vercorin	500,00					
02.355.00	Installations de tir	5 120,00		4 000,00		4 000,00	
02.410.20	Concessions pour les établissements publics		5 752,60		10 000,00		11 904,50
02.410.30	Autorisations communales pour bals, heures-suppl.		5 130,00		4 000,00		4 021,00
02.430.00	Taxe d'exemption service du feu		31 158,85		35 000,00		40 512,45
02.431.00	Bureau des étrangers		14 243,15		13 000,00		17 068,60
02.437.00	Amendes de police		8 564,00		5 000,00		7 909,40
02.437.01	Recettes des parcomètres de Vercorin		5 552,40		5 000,00		7 504,45
02.437.02	Compensation financière pour place de parc				10 000,00		5 000,00
02.450.00	Locations d'abris PCi Chalais		21 225,10		8 000,00		29 462,20
02.450.10	Locations d'abris PCi Vercorin		6 942,75		7 000,00		5 784,85
02.461.00	Subv. matériel sce feu		3 850,00		5 600,00		4 825,00
02.461.30	Subv. registre contrib.		1 160,00		1 200,00		1 153,00
02	Sécurité publique	165 067,45	103 578,85	175 500,00	103 800,00	160 192,80	135 145,45
			61 488,60		71 700,00		25 047,35
COMMUNE DE CHALAIS		COMPTES 1996		BUDGET 1997		COMPTES 1997	
03	Enseignement et formation	Dépenses Fr.	Recettes Fr.	Dépenses Fr.	Recettes Fr.	Dépenses Fr.	Recettes Fr.
03.301.00	Conciergerie de l'école de Chalais	74 109,00		55 000,00		53 084,45	
03.301.10	Conciergerie de l'école de Vercorin	11 340,00		25 000,00		14 491,95	
03.301.50	Personnel de transport des élèves de Brier	14 570,85		10 000,00		12 231,65	
03.302.00	Enseignement catéchèse	1 199,05		8 000,00		7 977,60	
03.303.00	Charges sociales	18 737,45		20 000,00		9 192,20	
03.310.00	Matériel et frais scolaires	67 080,51		45 000,00		49 806,00	
03.311.00	Activités scolaires	25 659,20		19 500,00		19 495,00	
03.314.00	Charges des immeubles Ecole de Chalais	58 171,44		65 000,00		55 509,07	
03.314.01	Réfection du chauffage Ecole de Chalais	61 718,00					
03.314.10	Charges des immeubles Ecole de Vercorin	5 720,40		8 500,00		26 290,60	

03.316.00	Locations de salles de classes	32 800,00		17 000,00		16 944,00	
03.318.80	Transports des élèves	9 520,20		12 000,00		11 010,60	
03.351.00	Traitement du personnel enseignant	571 842,85		572 000,00		605 981,50	
03.352.00	Cycle d'orientation Grône	244 224,45		237 000,00		226 487,75	
03.352.10	Ecolage à Sierre ou à Chippis	700,00				1 400,00	
03.352.20	Participation aux écoles spécialisées	7 707,30		15 000,00		33 036,15	
03.352.30	Participation à l'école de solfège	13 000,00		14 500,00		15 500,00	
03.353.00	Itinéraire des apprentis	5 746,95		7 500,00		5 664,10	
03.423.00	Locations maison d'école		11 000,00		10 800,00		10 800,00
03.428.13	Locations parcs couverts Ecole de Vercorin				7 140,00		9 360,00
03.430.00	Réfection du chauffage part. de l'assurance	20 000,00					
03.461.10	Subsides pour transport des élèves	17 795,95			11 000,00		9 702,75
03.461.40	Subsides pour location de salles de classe	6 700,00			5 000,00		17 432,00
03.461.50	Subside pour cours de chant				1 500,00		1 500,00
03	Enseignement et formation	1 223 847,65	55 495,95	1 131 000,00	35 440,00	1 164 102,62	48 794,75
			1 168 351,70		1 095 560,00		1 115 307,87

COMMUNE DE CHALAIS		COMPTES 1996		BUDGET 1997		COMPTES 1997	
04	Culture, loisirs et culte	Dépenses Fr.	Recettes Fr.	Dépenses Fr.	Recettes Fr.	Dépenses Fr.	Recettes Fr.
04.301.00	Conciergerie de la salle polyvalente de Chalais	51 648,00		55 500,00		50 055,00	
04.301.10	Conciergerie du centre administratif de Vercorin	11 412,00		13 000,00		10 497,85	
04.301.50	Personnel d'exploitation de la bibliothèque	18 097,30		20 000,00		18 076,20	
04.303.00	Charges sociales	11 340,50		13 000,00		15 026,70	
04.313.00	Charge des immeubles Salle polyvalente Chalais	30 984,48		30 000,00		29 358,09	
04.314.00	Charges des immeubles Centre adm. Vercorin	16 805,05		22 000,00		17 338,80	
04.315.00	Bibliothèque communale livres et matériel	16 836,50		19 000,00		19 424,30	
04.352.00	Eglise réformée de Sierre	7 290,00		7 200,00		7 290,00	
04.352.10	Paroisse de Chalais	95 359,60		62 000,00		75 273,50	
04.352.20	Paroisse de Vercorin	46 401,40		52 000,00		43 290,90	
04.365.00	Activités sportives et culturelles	25 607,75		30 000,00		18 301,75	
04.427.00	Locations de la salle polyvalente de Chalais		8 600,00		7 000,00		10 600,00
04.427.10	Locations du Centre administratif de Vercorin		1 200,00		1 000,00		900,00
04.435.00	Facturation à des tiers énergie électrique		753,00				300,00
04.436.00	Indemnités journalières remboursées (APG/CNA)		8 708,95				258,00
04.465.00	Subside pour exploitation de la bibliothèque				10 000,00		8 653,20
04	Culture, loisirs et culte	331 782,58	19 261,95	323 700,00	18 000,00	303 933,09	20 711,20
			312 520,63		305 700,00		283 221,89

COMMUNE DE CHALAIS		COMPTES 1996		BUDGET 1997		COMPTES 1997	
05	Santé	Dépenses Fr.	Recettes Fr.	Dépenses Fr.	Recettes Fr.	Dépenses Fr.	Recettes Fr.
05.352.00	Hôpital de Sierre-Loèche	109 616,55		115 000,00		115 261,75	
05.353.00	Clinique Sainte-Claire	22 291,30		25 000,00		30 660,00	
05.366.00	Frais dentaires scolaires	43 789,30		40 000,00		48 918,30	
05	Santé	175 697,15	175 697,15	180 000,00	180 000,00	194 840,05	194 840,05

COMMUNE DE CHALAIS		COMPTES 1996		BUDGET 1997		COMPTES 1997	
06	Prévoyance sociale	Dépenses Fr.	Recettes Fr.	Dépenses Fr.	Recettes Fr.	Dépenses Fr.	Recettes Fr.
06.301.00	Personnel du programme d'occupation travaux publ	162 284,55					
06.301.10	Personnel du programme d'occupation bureau	44 117,10					
06.303.00	Charges sociales	29 831,85					
06.310.00	Matériel pour programmes d'occupation des chômeurs	28 670,00				12 159,70	
06.351.70	Mesures en faveur des handicapés	12 362,50		15 000,00		14 472,10	
06.351.80	Financement AVS et AI	77 076,55		84 000,00		83 039,35	
06.351.90	Financement prestations complémentaires	78 908,45		112 000,00		78 308,25	
06.352.00	Centre médico-social	32 648,80		34 000,00		33 972,40	
06.352.20	Participation au CIO	3 930,00				3 955,00	
06.365.00	Service d'assistance	22 405,60		25 000,00		24 528,45	
06.366.00	Participation à la caisse maladie	300 496,35		205 000,00		241 434,65	
06.367.00	Fonds cantonal p/l'emploi	26 236,10		46 000,00		35 363,00	
06.430.00	Subsides pour programmes d'occupation		249 206,80				92 648,05
06.435.00	Participations de tiers programmes d'occupation		4 868,10				3 555,00
06	Prévoyance sociale	818 967,85	254 074,90	521 000,00	521 000,00	527 232,90	96 203,05
			564 892,95				431 029,85

COMMUNE DE CHALAIS		COMPTES 1996		BUDGET 1997		COMPTES 1997	
07	Travaux publics	Dépenses Fr.	Recettes Fr.	Dépenses Fr.	Recettes Fr.	Dépenses Fr.	Recettes Fr.
07.301.00	Employés des travaux publics	130 247,00		171 000,00		130 247,65	
07.301.10	Auxiliaires des travaux publics	6 892,60				6 823,35	
07.303.00	Charges sociales	34 834,55		34 000,00		36 616,35	
07.311.10	Achat et entretien du matériel Travaux Publics	19 404,08		15 000,00		14 651,10	
07.311.20	Entretien et réparation Véhicules travaux publics	39 999,15		17 000,00		20 808,75	
07.312.00	Entretien du réseau électrique	28 818,00		30 000,00		26 126,15	
07.312.50	Electricité pour éclairage public	35 527,30		32 000,00		40 277,50	
07.314.00	Entretien du réseau routier	65 420,30		80 000,00		122 224,55	
07.314.10	Marquage et entretien des places de parc			20 000,00		5 315,15	
07.314.50	Balayage mécanique	17 946,15		24 000,00		21 286,55	

07.318.00	Déblaiement des neiges	92 169,95		70 000,00		68 885,15	
07.351.60	Entretien des routes cantonales	102 634,75		120 000,00		101 023,75	
07.351.61	Participation réfection route Chalais-Réchy	61 311,05		70 000,00			
07.365.10	Transports publics	26 397,40		30 000,00		25 641,00	
07.365.15	Transports touristiques	2 500,00				2 500,00	
07.365.20	Téléphonie Chalais-Vercorin		4 271,90		6 400,00		7 459,00
07.365.21	Remboursement crédit LIM Téléphonie	33 300,00		33 300,00		33 300,00	
07.423.00	Locations des garages sous l'Eglise (Triage)		6 459,80		2 000,00		6 459,80
07.423.10	Locations des places de parc Vercorin		250,00		2 000,00	250,00	
07.424.00	Redevances de la station service de Vercorin		1 832,95		1 900,00		1 646,70
07.424.10	Redevances du dépôt de la Réchy		2 000,00		2 000,00		2 000,00
07.435.00	Facturations à des tiers travaux publics		1 428,40				2 261,50
07.490.00	Frais de personnel imputés		41 600,00		48 000,00		46 000,00
07	Travaux publics	697 402,28	57 843,05	746 300,00	60 300,00	655 977,00	65 827,00
			639 559,23		686 000,00		590 150,00
COMMUNE DE CHALAIS		COMPTES 1996		BUDGET 1997		COMPTES 1997	
08	Protection et aménagement de l'environnement	Dépenses Fr.	Recettes Fr.	Dépenses Fr.	Recettes Fr.	Dépenses Fr.	Recettes Fr.
08.301.00	Personnel d'entretien des cimetières et places	3 150,00		4 000,00		3 399,30	
08.303.00	Charges sociales	416,45		800,00			164,30
08.314.00	Charges des immeubles Chapelle ardente Chalais	837,08		1 000,00		645,28	
08.314.10	Entretien des b'timents communaux	142,60		5 000,00		520,35	
08.314.40	Entret. parcs et jardins	20 975,19		20 000,00		27 741,25	
08.314.50	Entretien des bisses et des canaux	36 420,85		20 000,00		931,85	
08.315.00	Frais d'inhumation	5 412,65		8 000,00		6 592,00	
08.318.80	Frais de mise à l'enquête publique	14 550,50		6 000,00		12 740,85	
08.360.00	Réfection du bisse de Vercorin	6 753,00					
08.361.00	Rénovation des vieilles b'isses	5 000,00					
08.431.00	Permis de construire		24 533,25		20 000,00		30 649,15
08.431.10	Taxes compensatoires de densité		13 250,00				13 650,00
08.435.00	Cimetière - concessions et inhumations		2 100,00		1 000,00		2 900,00
08.436.00	Locations de la chapelle ardente		1 100,00		1 000,00		1 250,00
08.437.00	Amendes de constructions		5 750,00				3 000,00
08.461.90	Subsides pour entretien des bisses et canaux		28 721,20		10 000,00		
08	Protection et aménagement de l'environnement	93 658,32	75 454,45	64 800,00	32 000,00	52 570,88	51 613,45
			18 203,87		32 800,00		957,43
COMMUNE DE CHALAIS		COMPTES 1996		BUDGET 1997		COMPTES 1997	
09	Services économiques	Dépenses Fr.	Recettes Fr.	Dépenses Fr.	Recettes Fr.	Dépenses Fr.	Recettes Fr.
09.301.00	Inspecteur du bétail	1 308,40		1 500,00		1 265,45	
09.303.00	Charges sociales	101,35		150,00		631,50	
09.312.00	Tenue du registre des vignes			2 000,00		1 600,00	
09.314.00	Charges écuries commun. de Vercorin	477,70		1 000,00		481,65	
09.314.10	Droits d'eau	4 131,00		4 000,00		3 807,00	
09.350.00	Sierre Région	3 809,00		4 000,00		3 809,00	
09.350.01	Etat du Valais - étude de régl. pour taxe tourist.					1 800,00	
09.351.00	Ass. retour des forces hydrauliques	3 174,20					
09.362.00	Alpage du Marais	5 750,00					
09.362.01	Adduction d'eau Ziettes			21 000,00			
09.362.03	Ecurie de M. ORLANDO			20 000,00			
09.363.00	Bureau de l'Office du Tourisme à Vercorin	10 800,00		10 800,00		10 800,00	
09.364.00	Bisse de Riccard mesures urgentes					22 000,00	
09.365.00	Promotion touristique AIDA	11 875,00		17 500,00		20 125,00	
09.365.10	Particip. à Pro-Lavioz	10 000,00		10 000,00		10 000,00	
09.365.40	Insemination artificielle	1 604,00		1 700,00		5 498,00	
09.410.30	Concessions et redevances hydrauliques		33 745,90		46 000,00		44 567,50
09.410.40	Energie gratuite ristourne Sierre-Energie		106 431,30		125 000,00		106 585,50
09.430.00	Location des bureaux Office du Tourisme		10 800,00		10 800,00		10 800,00
09.431.00	Location du minigolf de Vercorin		3 000,00		3 300,00		3 300,00
09.432.00	Locations écuries commun. de Vercorin		6 000,00		6 000,00		6 066,50
09.460.00	Subside pour la tenue du registre des vignes		1 185,75		1 000,00		1 185,60
09	Services économiques	53 030,65	161 162,95	93 650,00	192 100,00	81 817,60	172 505,10
		108 132,30		98 450,00		90 687,50	
COMMUNE DE CHALAIS		COMPTES 1996		BUDGET 1997		COMPTES 1997	
10	Finances et impôts	Dépenses Fr.	Recettes Fr.	Dépenses Fr.	Recettes Fr.	Dépenses Fr.	Recettes Fr.
10.303.00	Charges sociales						
10.312.00	Charges de l'immeuble La Forge	3 976,65		4 000,00		6 832,89	
10.319.00	Pertes sur débiteurs	22 273,85		20 000,00		35 692,30	
10.319.10	Remises d'impôts	607,70		2 000,00		1 197,70	
10.319.15	Intérêts et escomptes accordés	851,35		1 000,00			242,35
10.319.20	Impôt cantonal	9 627,00		6 000,00		5 024,85	
10.321.00	Dettes à court terme	43 131,07		70 000,00		60 633,19	
10.321.50	Intérêts rémunérateurs	5 821,70		8 000,00		8 664,95	
10.322.00	Dettes à moyen terme	85 048,25		80 000,00		63 631,95	
10.324.00	Dettes à long terme	700 006,75		800 000,00		707 838,65	
10.341.00	Péréquation financière	43 069,95		45 307,60		45 307,60	
10.342.00	Impôt sur immeubles b'tis Art. 188	11 247,80		8 000,00		12 409,50	
10.343.00	Part cantonale à l'impôt sur les chiens	4 109,00		4 000,00		4 716,00	
10.400.00	Impôt sur le revenu des personnes physiques		3 893 357,28		3 700 000,00		4 161 299,65
10.400.10	Impôt sur la fortune des personnes physiques		315 454,60		300 000,00		298 503,80
10.400.30	Impôt prélevé à la source		99 386,50		120 000,00		59 254,00

10.400.40	Impôt personnel		18 990,75		20 000,00	19 569,50
10.400.50	Impôt forçaitaire		36 286,95		42 000,00	38 698,50
10.400.60	Impôt s/immeubles b.tis Art. 188		57 973,60		50 000,00	48 834,00
10.401.00	Impôt sur le bénéfice des sociétés		101 283,90		50 000,00	69 977,90
10.401.10	Impôt sur le capital des sociétés		88 656,70		40 000,00	43 963,50
10.402.00	Impôt foncier des personnes physiques		205 089,85		200 000,00	195 441,85
10.402.10	Impôt foncier des sociétés		53 426,35		32 000,00	41 112,40
10.403.00	Impôt sur les gains immobiliers		14 914,75		15 000,00	29 000,45
10.405.00	Impôt sur les successions et les donations		8 686,30		15 000,00	26 867,90
10.406.00	Impôt sur les chiens		10 311,00		10 000,00	11 011,00
10.422.00	Rendement des titres		621,45		1 700,00	2 667,55
10.422.10	Intérêts des C/C et des placements à vue		195,40			
10.422.30	Intérêts de retard et frais récupérés		1 232,35	10 000,00		53 825,60
10.422.40	Actes de défauts de biens récupérés		945,90			3 909,85
10.423.00	«Locations du b.timent de «La Forge»»		14 880,00	15 000,00		14 880,00
10.444.00	Péréquation financière		211 519,00	229 357,00		229 357,00
10.491.00	Intérêts passifs imputés		379 990,55	334 000,00		328 862,49
10	Finances et impôts	929 771,07	5 513 203,18	1 048 307,60	5 184 057,00	951 949,58
		4 583 432,11		4 135 749,40		4 725 329,7

COMMUNE DE CHALAIS		COMPTES 1996		BUDGET 1997		COMPTES 1997	
		Dépenses Fr.	Recettes Fr.	Dépenses Fr.	Recettes Fr.	Dépenses Fr.	Recettes Fr.
11	Eau potable						
11.301.00	Personnel de surveillance station de traitement	13 738,05		17 000,00		13 839,00	
11.303.00	Charges sociales	1 816,00		3 400,00		1 617,15	
11.314.00	Entretien du réseau d'eau	62 686,36		60 000,00		51 241,73	
11.314.50	Exploitation de la station des Planards	54 766,65		45 000,00		28 559,00	
11.390.00	Frais de personnel imputés	36 000,00		41 000,00		36 000,00	
11.391.00	Intérêts passifs imputés	283 125,25		248 000,00		243 890,05	
11.434.00	Taxe annuelle d'eau		500 802,40		500 000,00		530 043,40
11	Eau potable	452 132,31	500 802,40	414 400,00	500 000,00	375 146,93	530 043,40
		48 670,09		85 600,00		154 896,47	

COMMUNE DE CHALAIS		COMPTES 1996		BUDGET 1997		COMPTES 1997	
		Dépenses Fr.	Recettes Fr.	Dépenses Fr.	Recettes Fr.	Dépenses Fr.	Recettes Fr.
12	Egouts						
12.303.00	Charges sociales						
12.312.10	Electricité des clarificateurs	827,00		4 000,00			
12.314.00	Entretien du réseau des égouts	15 848,20		40 000,00		35 931,50	
12.352.30	Step de Granges	164 713,30		192 000,00		186 702,30	
12.390.00	Frais de personnel imputés	16 800,00		33 700,00		17 000,00	
12.391.00	Intérêts passifs imputés	65 060,60		50 000,00		49 015,39	
12.434.00	Taxe annuelle d'égouts		439 124,40		427 000,00		456 099,60
12	Egouts	263 249,10	439 124,40	319 700,00	427 000,00	288 649,19	456 099,60
		175 875,30		107 300,00		167 450,41	

COMMUNE DE CHALAIS		COMPTES 1996		BUDGET 1997		COMPTES 1997	
		Dépenses Fr.	Recettes Fr.	Dépenses Fr.	Recettes Fr.	Dépenses Fr.	Recettes Fr.
13	Hygiène						
13.301.00	Personnel de surveillance des déchetteries	13 419,20		14 000,00		15 130,00	
13.303.00	Charges sociales	1 651,55		1 700,00		1 849,75	
13.314.00	Entretien des décharges	7 812,75					
13.318.00	Enlèvement des ordures	79 406,65		85 000,00		77 768,70	
13.318.10	Frais d'exploitation des déchetteries	61 618,85		60 000,00		54 834,97	
13.352.30	UTO - Uvrier	147 432,35		187 000,00		184 989,15	
13.390.00	Frais de personnel imputés	24 100,00		20 000,00		28 000,00	
13.391.00	Intérêts passifs imputés	31 804,70		33 000,00		35 957,05	
13.434.00	Taxe annuelle enlèvement des ordures		224 138,60		224 000,00		233 627,05
13.435.00	Ventes de bons pour les déchetteries		11 130,00		11 000,00		15 235,00
13	Hygiène	367 246,05	235 268,60	400 700,00	235 000,00	398 529,62	248 862,05
			131 977,45		165 700,00		149 667,57
	Fonctionnement	6 103 920,00	7 495 543,43	5 963 657,60	6 863 547,00	5 826 462,86	7 580 381,04
		1 391 623,43		899 889,40		1 753 918,18	

COMMUNE DE CHALAIS		COMPTES 1996		BUDGET 1997		COMPTES 1997	
		Dépenses Fr.	Recettes Fr.	Dépenses Fr.	Recettes Fr.	Dépenses Fr.	Recettes Fr.
	Investissements						
01.502.00	Ordinateur AS/400	13 794,98		45 000,00		39 676,60	
02.504.00	Mensuration fédérale lot V - part communale	114 082,50		100 000,00		102 023,90	
02.664.00	Mensuration fédérale		21 804,00				332,40
03.503.00	Ecole de Vercoir	2 865 506,40		2 500 000,00		2 615 859,65	
03.610.00	Vente de places de parc		95 000,00				95 000,00
03.610.10	Vente de parcelles pour construction de l'école				340 000,00		
04.503.00	Aménagement bancs publics Chalais et Réchy	10 155,95					
04.509.00	Place des Chevaliers	43 647,20				703,95	
04.509.10	Parcs et jardins			30 000,00			
05.500.00	Hôpital de Sierre dépass. co't construction	260 535,00					
05.500.01	Beaulieu - solde caution					14 720,80	
07.500.00	Réfection de routes communales			200 000,00			
07.501.30	Réfection entrée Vercoir					187 002,50	

07.501.40	Réfect. rte Téléphérique et Poste, Vercorin	253 133,20				128 075,20	
07.501.50	Route des Zittes	31 320,00					
07.501.60	Route de la Loewatir Briey			300 000,00		298 496,95	
07.501.70	Route Sous l'Eglise Chalais	9 615,70					
07.501.90	Accès route de déviation	63 910,65				63,90	
07.502.40	Places de parc de Vercorin	26 001,15				16 371,05	
07.502.50	Places de parc entrée de Chalais	38 218,15				11 021,60	
07.504.30	Eclairage public	76 598,45		10 000,00		49 717,75	
07.504.60	Achats et expropriations de terrains	96 906,50		100 000,00		135 143,95	
07.506.00	Conduites industrielles (Gaz)	22 312,75				23 328,85	
07.615.00	plus-value rte des Zittes						813,05
07.615.10	plus-value route de la Loewatir Briey				150 000,00		145 000,00
08.501.00	Etudes d'aménagement du territoire	10 107,00		10 000,00			
08.504.00	Assainissement des forêts la Sapina et le Ban	179 298,00		150 000,00		36 018,00	
08.565.00	Rénovation de vieilles bâtisses			300 000,00		300 000,00	
08.660.00	Assainissement des forêts de la Sapina et du Ban		165 650,00		135 000,00		35 300,00
08.661.00	Subside plan aménagement du territoire				50 000,00		
09.501.00	Particip. à la piste de fonds Vercorin-Grimentz	30 000,00				2 000,00	
09.502.00	Particip. à Pro-Lavioz	14 630,20				50 000,00	
09.505.00	Invest. touristiques divers			30 000,00			
11.500.00	Réseau de distribution d'eau potable	9 836,95			20 000,00		
11.501.00	Conduite d'eau potable sur le pont Réchy	3 459,00			30 000,00		
11.501.10	Réservoir d'eau potable du Bouillet				85 000,00		
11.501.20	Modification station de traitement des Planards				10 000,00		
11.506.00	Cadastré souterrain					80 459,40	
11.610.00	Taxes de raccordement au réseau d'eau potable		30 132,80				22 144,65
12.500.00	Réseau des égouts			10 000,00		3 000,00	
12.501.00	Décharge de la Déchendoaz Sous l'église Chalais	74 827,30					
12.502.00	Canalis. rte de la Poste Vercorin	85 000,00					
12.610.00	Taxes de raccordement au réseau des égouts		29 152,30				23 133,95
13.503.00	Installations MOLOK pour le ramassage à Vercorin	137 887,15				7 046,45	
13.600.00	Vente des cabanes à ordures de Vercorin		33 100,00			3 500,00	
	Investissements	4 470 784,18	374 839,10	3 960 000,00	705 000,00	4 124 230,50	321 724,05
			4 095 945,08		3 255 000,00		3 802 506,45

COMMUNE DE CHALAIS		FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENTS		AMORTISSEMENTS	
Récapitulation		Dépenses Fr.	Recettes Fr.	Dépenses Fr.	Recettes Fr.	Doit Fr.	Avoir Fr.
1	Administration	671 520,60	77 296,70	39 676,60		74 676,60	
2	Sécurité publique	160 192,80	135 145,45	102 023,90	332,40	61 691,50	
3	Enseignement et formation	1 164 102,62	48 794,75	2 615 859,65	95 000,00	160 859,65	
4	Culture, loisirs et culte	303 933,09	20 711,20	703,95		87 703,95	
5	Santé	194 840,05		14 720,80		120 720,80	
6	Prévoyance sociale	527 232,90	96 203,05				
7	Travaux publics	655 977,00	65 827,00	849 221,75	145 813,05	808 408,70	
8	Protection et aménagement	52 570,88	51 613,45	336 018,00	35 300,00	140 718,00	
9	Services économiques	81 817,60	172 505,10	52 000,00		42 000,00	
10	Finances et impôts	951 949,58	5 677 279,29			10 000,00	
11	Eau potable	375 146,93	530 043,40	100 459,40	22 144,65	243 314,75	
12	Egouts	288 649,19	456 099,60	3 000,00	23 133,95	69 866,05	
13	Hygiène	398 529,62	248 862,05	10 546,45		50 546,45	
	TOTAL	5 826 462,86	7 580 381,04	4 124 230,50	321 724,05	1 870 506,45	
	MARGE D'AUTOFINANCEMENT	1 753 918,18					
	INVESTISSEMENTS NETS				3 802 506,45		
	AMORTISSEMENTS						1 870 506,45

COMMUNE DE CHALAIS		SOLDE AU 31.12.1996		SOLDE AU 31.12.1997	
00.1	Actif	Doit Fr.	Avoir Fr.	Doit Fr.	Avoir Fr.
00.10	Disponibilités				
00.100.00	Caisse	2 893,70		2 350,60	
00.101.00	Compte de chèques postaux	123 255,81		162 355,01	
00.106.00	Banque Raiffeisen Chalais c/c 176-0020447-9		255 502,00	26 053,00	
00.10	Disponibilités		129 352,49	190 758,61	
00.11	Créances				
00.112.00	Débiteurs Compte collectif	2 347 590,15		1 735 888,40	
00.112.10	Débiteurs transitoires acomptes années futures	1 670,50		1 670,50	
00.11	Créances	2 349 260,65		1 737 558,90	
00.12	Placements et avances				
00.120.00	Téléphonie dépôt garantie antennes radio	425,00		425,00	
00.121.00	Titres divers	1,00		1,00	
00.121.01	Actions Téléphérique SA	150 000,00		100 000,00	
00.121.02	Actions FMV	85 000,00		80 000,00	
00.121.03	Actions SIESA	1 402 000,00		1 402 000,00	
00.121.50	Prêt au TC Vercorin	24 000,00		18 000,00	
00.121.51	Prêt au téléphérique SA	500 000,00		500 000,00	
00.123.00	Immeubles du patrimoine financier	1,00		1,00	
00.129.00	Aménagement agricole Zampians-Crétilons	72 900,85		72 900,85	
00.12	Placements et avances	2 234 327,85		2 173 327,85	

00.13	Actifs transitoires				
00.133.00	Subsides à encaisser Estimations	207 550,00		82 300,00	
00.138.00	Compte de liaison	111 416,25			
00.139.00	Autres act. transitoires	813 604,90		702 827,30	
00.13	Actifs transitoires	1 132 571,15		785 127,30	
00.14	Investissements				
00.140.01	Administration générale	595 000,00		560 000,00	
00.140.02	Sécurité publique	950 000,00		990 000,00	
00.140.03	Instruction publique	5 670 000,00		8 030 000,00	
00.140.04	Culture, loisirs et culte	C462 000,00		375 000,00	
00.140.05	Santé	696 000,00		590 000,00	
00.140.07	Travaux publics	4 750 000,00		4 645 000,00	
00.140.08	Protection et aménagement de l'environnement	130 000,00		290 000,00	
00.140.09	Services économiques	180 000,00		190 000,00	
00.140.10	Finances et impôts	30 000,00		20 000,00	
00.140.11	Eau potable	3 250 000,00		3 085 000,00	
00.140.12	Egouts	165 000,00		75 000,00	
00.140.13	Hygiène	H265 000,00		225 000,00	
00.14	Investissements	17 143 000,00		19 075 000,00	
00.1	Actif	22 729 807,16		23 961 772,66	
COMMUNE DE CHALAIS		SOLDE AU 31.12.1996		SOLDE AU 31.12.1997	
		Doit	Avoir	Doit	Avoir
00.2	Passif				
00.20	Dettes à court terme				
00.200.00	Créanciers		1 376 487,68		690 177,85
00.201.00	Créanciers salariés		35 418,40		41 020,60
00.206.01	Banque Raiffeisen Chalais c/c école de Vercorin		345 816,00		1 327 170,00
00.206.10	Banque Cantonale VS c/c T 0100.43.16		185 113,65		228 810,80
00.206.20	Société de Banque Suisse c/c H5-652.711.0		131 104,65		211 131,05
00.206.30	Banque Populaire Suisse c/c 350.007-11-1		822,60		
00.206.40	Union de Banques Suisses c/c 900.020.BIU		75 677,10		78 394,25
00.206.50	Crédit Suisse c/c 460.646-41		86,35		304 967,75
00.20	Dettes à court terme		2 150 526,43		2 881 672,30
00.21	Dettes à moyen et long terme				
00.210.00	Banque Raiffeisen Chalais 187-0050217-9 Eau potable		312 000,00		200 000,00
00.210.10	Banque Cantonale VS 03.418.785-7		368 435,00		163 849,00
00.210.12	Banque Cantonale VS 03.419.283-4 (Intemp. 90)		343 020,00		299 047,00
00.210.13	Banque Cantonale VS 03.418.793-8 (Consolid.)		383 326,00		341 315,00
00.210.30	Banque Populaire Suisse 12.350.007/1		51 250,00		
00.220.00	Banque Raiffeisen Chalais 187-0050397-9 Classe		1 000 000,00		900 000,00
00.220.10	Banque Cantonale VS 03.421.733-0 Libor		999 850,00		999 850,00
00.220.11	Banque Cantonale VS 03.423.776-5 Libor école		2 000 000,00		2 000 000,00
00.220.20	Société de Banque Suisse H5-652.711.6		3 200 000,00		3 200 000,00
00.220.21	Société de Banque Suisse H5-652.711.2				1 000 000,00
00.220.40	Union de Banques Suisses 900.020.90M (A terme)		2 000 000,00		
00.220.41	Union de Banques Suisses 900.020.90Z (A terme)		2 000 000,00		4 000 000,00
00.220.90	Caisse Nationale Accident 23.147.100		1 560 000,00		1 388 000,00
00.220.91	Rentenanstalt assurance 604.618 (Prêt fixe)		2 000 000,00		2 000 000,00
00.220.92	Winterthur Vie assurance		2 000 000,00		2 000 000,00
00.21	Dettes à moyen et long terme		18 217 881,00		18 492 061,00
00.24	Engagements à taux préférentiels				
00.240.00	LIM Ofamt 235.08.001/7 Route Itravers-Vercorin		83 200,00		69 300,00
00.240.10	LIM Ofamt 235.05.004/4 Eau potable de Vercorin		194 200,00		166 400,00
00.240.11	LIM VS 5020 Eau potable de Vercorin		49 250,00		41 000,00
00.240.20	LIM Ofamt 235.07.005/9 Centre adm. de Vercorin		90 000,00		78 750,00
00.240.21	LIM VS Centre adm. Vercorin		90 000,00		78 750,00
00.240.30	LIM Ofamt 235.06.012/6 Tennis Vercorin		24 000,00		18 000,00
00.240.31	LIM VS 5062 Tennis de Vercorin		24 000,00		18 000,00
00.240.40	LIM Ofamt 235.03.011/1 Réfection école Chalais		307 600,00		283 900,00
00.240.50	LIM Ofamt 235.03.014/5 Ecole de Vercorin		214 000,00		518 000,00
00.24	Engagements à taux préférentiels		1 076 250,00		1 272 100,00
00.25	Engagements				
00.255.00	Bénéfice cure de Chalais		135 030,75		123 030,75
00.256.00	Bénéfice cure de Vercorin		229 047,45		233 287,45
00.259.00	Retenues de garanties effectuées		1 000,00		1 000,00
00.25	Engagements		365 078,20		357 318,20
00.26	Passifs transitoires				
00.260.00	Intérêts calculés		176 075,00		176 130,00
00.265.11	TVA due - eau potable		47,55		
00.265.12	TVA due - égouts		295,65		
00.269.00	Autres passifs transit.		911 837,95		804 070,85
00.26	Passifs transitoires		1 088 256,15		980 200,85
00.28	Financements spéciaux				
00.280.00	Constructions d'abris PCI		515 336,25		549 481,25
00.280.10	Constructions places parc		15 000,00		15 200,00
00.280.20	Fonds de rénovation des vieilles b,isses				283 848,20
00.28	Financements spéciaux		530 336,25		848 529,45
00.29	Fortune				
00.290.00	Fortune nette	362 199,22		698 520,87	
00.291.00	Variation de fortune	336 321,65		171 588,27	
00.29	Fortune	698 520,87		870 109,14	
00.2	Passif		22 729 807,16		23 961 772,66

Le vallon de Réchy

*un lieu privilégié
de détente,
de loisirs...*



*Bonnes
vacances*

*en fait un lieu
de vacances
pour cet été 1998.*

